



Caisse des Dépôts et
Consignations du Bénin

RAPPORT ANNUEL ET RSE

Engagée pour un
développement durable et inclusif.

2023

ÊTRE UNE INSTITUTION FINANCIÈRE
DE RENOM, TIERS DE CONFIANCE ET
INVESTISSEUR DURABLE, AU SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL DU BÉNIN.

”

SOMMAIRE

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE	04
MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	06
LISTE DES GRAPHIQUES	08
LISTE DES TABLEAUX	09
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	10
COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE ET DE SES COMITÉS SPÉCIALISÉS	11
ORGANES DE CONTRÔLE	13
RÉSUMÉ FINANCIER 2020 - 2023	16
L'INTÉRÊT GÉNÉRAL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	20
PLAN STRATÉGIQUE DE LA CDC BENIN	23

 INTRODUCTION	27
1 GOUVERNANCE ET LEVIERS DE PERFORMANCE	
1.1 GOUVERNANCE	31
1.2 LEVIERS DE PERFORMANCE	33
1.3 PROJETS D'IMPORTANCE EN COURS	35
2 GESTION DES RESSOURCES ET IMPACTS DES INVESTISSEMENTS	
2.1 GESTION DES RESSOURCES	39
2.2 PLACEMENT FINANCIER	40
2.3 FINANCEMENTS ET INVESTISSEMENTS	42
3 PERFORMANCE FINANCIÈRE	
3.1 PERFORMANCE FINANCIÈRE	54
4 ENGAGEMENT RSE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	
4.1 CONTEXTE DU PAYS ET DE L'INSTITUTION	64
4.2 VISION ET POLITIQUE RSE	64
4.3 DIAGNOSTIC DE LA BAD DANS LE CADRE DE LA FACILITE VERTE	66
4.4 ACTIONS CONCRETES DE REALISATIONS RSE EN 2023	68
 CONCLUSION	75
 ANNEXES	78

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

“

Les conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19 et de la guerre en Ukraine continuent d'impacter l'économie mondiale. L'instabilité géopolitique et les perturbations des chaînes d'approvisionnement qui en découlent, ont maintenu la pression sur les marchés internationaux. Compte tenu de ce contexte, la croissance économique mondiale a marqué un repli à 3% en 2023 contre 3,5% l'année précédente. Dans cette conjoncture mondiale marquée par une succession de crises et une spirale inflationniste, exacerbée par des politiques monétaires restrictives dans les principales économies développées, le Bénin se démarque par sa résilience économique avec une croissance de 6,4% en 2023.

La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin), créée dans le cadre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021), a su tirer parti de cette dynamique favorable du pays. Malgré les défis rencontrés tout au long de l'année, notamment ceux liés à la volatilité des marchés



financiers internationaux et à la hausse des coûts énergétiques, la CDC Bénin a maintenu sa capacité à générer des rendements sur le long terme. L'année 2023 a été marquée par des réalisations importantes et des initiatives réussies, notamment dans l'accompagnement de projets intégrant des enjeux de durabilité, qui ont contribué à renforcer la position de l'institution en tant que moteur de progrès et d'innovation au Bénin dans le domaine de l'investissement d'intérêt général.

Grâce au soutien du Chef de l'État, le Président Patrice Talon, ainsi que de tous nos partenaires techniques et financiers, la CDC Bénin a maintenu son engagement pour le financement des investissements structurants, tout en poursuivant la mobilisation des ressources et leur

gestion efficiente au profit de l'économie nationale. L'institution est intervenue dans plusieurs domaines prioritaires, notamment l'agro-industrie, l'immobilier, les finances et services, le numérique, l'industrie, et l'énergie. Ces secteurs ont généré des retombées positives tant au niveau des bénéficiaires de projets que de l'économie en général.

Afin de renforcer son impact, les perspectives de la CDC Bénin pour les prochaines années se veulent très ambitieuses, notamment dans le domaine de la mobilisation des ressources avec la création de plusieurs produits

d'épargne dédiés à des projets d'innovation durable et de transformation numérique. Au nom de la commission de surveillance, j'adresse ma profonde gratitude et mes sincères encouragements à la Directrice générale et à tout le personnel de l'institution pour les efforts fournis afin d'atteindre, au cours de cette année 2023, des résultats appréciables. Je reste persuadé que la CDC Bénin continuera de travailler à maximiser la valeur de ses investissements tout en apportant une contribution significative au bien-être de notre société, ainsi qu'une réponse adéquate à la problématique et aux enjeux de développement durable et du changement climatique de notre pays.

”

ROMUALD WADAGNI

Ministre d'État, Ministre de l'Économie et des Finances, en charge de la Coopération

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



En 2023, la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) a continué à jouer un rôle clé dans le financement des investissements structurants, tout en consolidant la mobilisation des ressources et leur gestion efficiente, ce qui a favorisé la croissance de l'économie nationale.

Le total bilan de l'institution a connu une progression significative, passant de 855,768 milliards de FCFA en 2022 à 958,687 milliards de FCFA en 2023, soit une croissance de 12%. Cette expansion reflète une mobilisation active de ressources, une gestion proactive des actifs et un engagement soutenu envers les investissements rentables et stratégiques. Le résultat net de l'institution s'est également amélioré, atteignant 15,287 milliards de FCFA en 2023, cumulant ainsi 39,531 milliards de FCFA sur les



quatre dernières années.

Cet exercice a été marqué par plusieurs initiatives importantes telles que la revue du Plan Stratégique 2021-2025, de la gouvernance et de l'organisation, la mobilisation accrue des ressources domestiques et le soutien renforcé au système financier national. De plus, la CDC Bénin a élargi son portefeuille de partenaires avec les institutions financières régionales et internationales afin de financer des investissements privés dans des secteurs clés alignés avec les réformes du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 1 et 2). Cette année a aussi vu le démarrage du processus de création de filiales, de la mise à niveau de l'institution en vue de l'obtention de certifications selon les normes et standards internationaux.

Un projet ambitieux de création d'un fonds vert a également été initié, visant à soutenir des projets qui promeuvent une croissance résiliente ainsi que le développement d'infrastructures vertes et durables. Ce projet s'inscrit dans un contexte où les institutions multilatérales et plusieurs partenaires techniques et financiers offrent des possibilités de financement à des conditions avantageuses.

Les performances notables de la CDC Bénin en 2023 sont le fruit d'un soutien politique fort de la part du Chef de l'État, d'un accompagnement efficace de la Commission de Surveillance, de

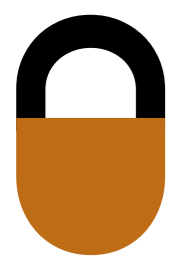
stratégies ingénieuses déployées par la Direction Générale et de la confiance renouvelée de nos parties prenantes et partenaires.

Envisageant l'avenir avec optimisme et détermination, la CDC Bénin reste engagée à poursuivre sa mission de mobilisation des ressources. Dans un contexte de hausse des taux directeurs et de rationalisation des ressources, l'institution prévoit de jouer son rôle contracyclique en soutenant davantage l'économie nationale en finançant des systèmes verts, sociaux et durables. Elle s'engage auprès de ses partenaires techniques et financiers à renforcer son positionnement en tant qu'acteur clé du financement responsable, en adoptant les meilleures pratiques ainsi que les normes et standards internationaux, et en mettant en œuvre sa politique ESG et sa stratégie RSE.



MARYSE LOKOSSOU

| Directrice Générale



LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : RESSOURCES MOBILISEES CUMULEES DE 2020 A 2023	39
GRAPHIQUE 2 : ENCOURS DES PLACEMENTS FINANCIERS	41
GRAPHIQUE 3 : REPARTITION DU PORTEFEUILLE DE PROJETS PAR SECTEUR AU 31 DECEMBRE 2023	42
GRAPHIQUE 4 : ÉVOLUTION DU VOLUME NET DES OPERATIONS DE FINANCEMENTS APPROUVÉS	43
GRAPHIQUE 5 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS D'APPROBATION PAR INSTRUMENT D'INTERVENTION AU 31 DECEMBRE 2023	44
GRAPHIQUE 6 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES DECISIONS PAR INSTRUMENT D'INTERVENTION AU 31 DÉCEMBRE 2023	57
GRAPHIQUE 7 : DÉCOMPOSITION DU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023	58
GRAPHIQUE 8 : ACTIFS PONDÉRÉS DES RISQUES	61



LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE ET PAR LE GENRE AU 31 DÉCEMBRE 2023	33
TABLEAU 2 : POINT DES RESSOURCES MOBILISÉES EN 2023	40
TABLEAU 3 : POINT DES OPERATIONS DE PLACEMENT EN 2023	41
TABLEAU 4 : POINT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT PAR MODE D'INTERVENTION EN 2023	43
TABLEAU 5 : BILAN AU 31 DECEMBRE 2023	55
TABLEAU 6 : COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023	56
TABLEAU 7 : SITUATION DE QUELQUES AGREGATS ET RATIOS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2023	59
TABLEAU 8 : LES RATIOS DE SOLVABILITE AU 31 DECEMBRE 2023	60
TABLEAU 9 : ÉVOLUTION DES RATIOS PRUDENTIELS AU 31 DECEMBRE 2023	61



SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFD	: AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
BAD	: BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
BCEAO	: BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
BOAD	: BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
CAR	: COMITÉ D'AUDIT ET DE RISQUE
CDC BÉNIN	: CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS DU BÉNIN
CDG	: COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT PRÈS LA CDC BÉNIN
CI	: COMITÉ D'INVESTISSEMENT
CS	: COMMISSION DE SURVEILLANCE
D.E.A	: DÉFIBRILLATEUR EXTERNE AUTOMATIQUE
DIIG	: DÉPARTEMENT INVESTISSEMENT D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
DCRSE	: DÉPARTEMENT DE LA COMMUNICATION ET DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE
DRHMG	: DÉPARTEMENT RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS GÉNÉRAUX
FACS	: FONDS D'APPUI CATALYTIQUE ET DE SOLIDARITÉ
GDIZ	: GLO-DJIGBÉ INDUSTRIAL ZONE
ISR	: INVESTISSEUR SOCIALEMENT RESPONSABLE
LCR	: LIQUIDITY COVERAGE RATIO
MEF	: MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
MIN	: MARGE D'INTÉRÊT NETTE
NSFR	: NET STABLE FUND RATIO
PNB	: PRODUIT NET BANCAIRE
ODD	: OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
RSE	: RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE
SIPI BÉNIN	: SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS ET DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE



COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE ET DE SES COMITÉS SPÉCIALISÉS

N°	MEMBRES	FONCTION	TITRE	COMITÉ AUDIT ET RISQUE (CAR)	COMITÉ D'INVESTIS SEMENT (CI)	COMITÉ STRATÉ GIQUE (COS)
1	M. Romuald WADAGNI	Ministre d'État, Ministre de l'Économie et des Finances, en charge de la coopération	PRÉSIDENT			X
2	M. Abdoulaye BIO TCHANE	Ministre d'État chargé du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale	MEMBRES	PRÉSIDENT		PRÉSIDENT
3	M. Aristide Nounagnon DJIDJOHO <i>Par décret du n°2022-169 du 09 mars 2022</i>	Secrétaire Général Adjoint de la Présidence de la République		PRÉSIDENT		
4	He Lambert AGONGBONON	Président de la Commission du Plan, de l'Équipement et de la Production de l'Assemblée nationale	MEMBRES	X		X
5	He Gérard GBENONCHI	Président de la Commission des Finances et des Échanges de l'Assemblée nationale		X		
6	M. Oumara KARIMOU ASSOUMA	Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique	MEMBRES	X		
7	M. Apollinaire CADETE TCHINTCHIN	Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale		X		



ORGANES DE CONTRÔLE



N°	ORGANES	OBSERVATIONS						
COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT PRES LA CDC BÉNIN (CDG)								
1	<p>M. Johannès DAGNON Conseiller spécial du Président de la République, Coordonnateur du Bureau d'Analyse et d'Investigation. <i>Le CdG est nommé par décret n° 2021 - 296 du 09 Juin 2021</i></p>	<p>Le CdG est chargé de veiller au respect des lois et règlements ainsi qu'au suivi de l'observation des normes prudentielles de gestion adoptées par la Commission de Surveillance. Il contrôle le bon déroulement des programmes d'actions au regard des objectifs fixés par le cadre réglementaire et les orientations du Gouvernement.</p>						
COMMISSAIRES AUX COMPTES								
2	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1665 940 1961 1121">Titulaires</th> <th data-bbox="1961 940 2267 1121">Suppléants</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1665 1121 1961 1346">Mazars Bénin</td> <td data-bbox="1961 1121 2267 1346">KEKELI EXPERTISES</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1665 1346 1961 1535">Fiduciaire d'Afrique</td> <td data-bbox="1961 1346 2267 1535">Experts-Comptables & Consultants Associés (ExCCA)</td> </tr> </tbody> </table>	Titulaires	Suppléants	Mazars Bénin	KEKELI EXPERTISES	Fiduciaire d'Afrique	Experts-Comptables & Consultants Associés (ExCCA)	<p>Ils sont nommés par décret n°584 du 24 décembre 2019 et n°202 du 26 avril 2023 pour un mandat de trois (03) ans, renouvelable une fois, à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2020, qui prendra fin après l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.</p>
Titulaires	Suppléants							
Mazars Bénin	KEKELI EXPERTISES							
Fiduciaire d'Afrique	Experts-Comptables & Consultants Associés (ExCCA)							
AUTRES ORGANES DE CONTRÔLE EXTERNE								
3	<p>Les dispositions sur le contrôle externe de la CDC Bénin sont définies par l'article 53 de ses Statuts modifiés. En tant qu'établissement public, la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin est soumise aux contrôles prévus par les textes en vigueur notamment par l'Inspection Générale des Finances (IGF) et la Cour des comptes.</p>							

RÉSUMÉ FINANCIER

La CDC Bénin
au **31 décembre 2023**, c'est :

2020 - 2023



808 880

Millions de FCFA de
dépôts et consignations



958 687

Millions de FCFA
de total bilan



631 610

Millions de FCFA
de placements financiers



484 596

Millions de FCFA
de financements approuvés



15 287

Millions de FCFA
de résultat net en 2023



39 531

Millions de FCFA
de résultat net cumulé à fin 2023

(MONTANT CUMULÉ EN MILLIONS DE FCFA)	2023	2022	2021
RESSOURCES TOTALES	886 581	834 227	747 999
Dépôts et consignations	808 880	756 526	670 314
Capital libéré	77 625	77 625	77 625
PLACEMENTS FINANCIERS	631 610	649 231	560 004
Dépôts à terme	231 100	241 600	252 610
Titres obligataires	366 523	368 674	289 775
Billets de trésorerie, titres de transaction, Bons de trésor et créances rattachées	33 987	38 947	17 619
FINANCEMENT ET INVESTISSEMENT ¹	484 596	286 290	160 225
Prise de participation	115 594	97 384	87 425
Prêt à long terme	111 151	52 275	46 800
Garantie	105 078	0	25 000
Participation Fonds	7 142	1 000	1 000
Ligne de financement	45 000	35 000	0
Investissements propres	100 631	100 631	0
TOTAL BILAN	958 687	855 768	794 882
Actifs financiers	631 610	649 231	560 004
Capitaux propres	140 038	103 002	87 232
Produit Net Bancaire	18 348	16 996	10 325
RÉSULTAT NET CUMULÉ	39 531	24 244	9 309

Source : Département des Finances / Département de la Stratégie et du Développement

¹Approbations de la Commission de Surveillance





L'INTÉRÊT GÉNÉRAL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. PRÉSENTATION DE LA CAISSE, RÔLES ET MISSIONS

La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) est une institution publique créée par la loi N°2018-38 du 17 octobre 2018. Elle est chargée d'apporter des solutions novatrices à la problématique de financement des investissements au Bénin. Elle assure la mobilisation et la gestion sécurisée de l'épargne et de tous les fonds réglementés, qu'elle fructifie et canalise pour financer le développement accéléré des secteurs public et privé, en vue de l'atteinte rapide des objectifs économiques et sociaux du

Bénin. Elle est investie d'une mission d'intérêt général en appui aux politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités territoriales, notamment en matière de développement économique et social. Elle joue un rôle de subsidiarité au secteur financier classique (banques, SFD, SGI, etc.) et soutient aussi le secteur privé à travers le financement des PME-PMI.

La loi qui institue la Caisse, lui confère les attributions suivantes :

- Recevoir, conserver et gérer les dépôts et valeurs appartenant aux organismes et fonds qui y sont tenus ou qui le demandent ;
- Recevoir, conserver et gérer les consignations administratives et judiciaires ainsi que les cautionnements ;
- Gérer tous les fonds publics ou privés que le législateur estime devoir placer spécialement sous sa protection ;
- Assurer la gestion financière des excédents de fonds de retraite mis en place par l'Etat pour les agents fonctionnaires, des réserves des fonds de retraite des agents non-fonctionnaires de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics ;
- Mener des activités financières à long terme dans un rôle d'investisseur institutionnel notamment pour des projets stratégiques et structurants définis par l'Etat ;
- Assurer la gestion sous mandat ;
- Exercer toutes autres activités se rapportant à sa mission.

En lien avec les missions ci-dessus citées, la CDC Bénin a trois métiers :

- Le métier d'investisseur d'intérêt général ;
- Le métier d'investisseur financier ;
- Le métier de gestionnaire pour compte de tiers.

2. RAPPEL DES MODES D'INTERVENTION DE LA CDC BÉNIN

La CDC Bénin utilise deux catégories d'instruments : les engagements directs et les engagements par signature. Ces catégories d'instruments peuvent être combinées dans le cadre de l'étude d'un projet. En ce qui concerne les engagements directs, il s'agit de :

→ **Prêt ou financement direct ;**

→ **Participations minoritaires** (prise de participation directe - ferme ou à titre de portage - de la CDC Bénin ou indirecte via des véhicules ou instruments financiers. Limite maximum de 25% du capital social de l'entité concernée et plafond de 15% des fonds propres de base - T1 - de la Caisse ou la partie la plus solide ou le noyau dur des capitaux propres des institutions financières) ;

→ **Participations majoritaires** : création de filiales conformément à ce qui est prévu par l'article 5 de la loi 2018-38 portant création de la Caisse.

Quant aux engagements par signature ils sont relatifs à la couverture des

→ **Investissements directs réalisés ou des prêts consentis par d'autres institutions**

→ **Emprunts interbancaires ;**

→ **Emprunts obligataires ;**

→ **Autres titres de créances négociables** (billets de trésorerie, bons du trésor public ou d'institutions financières, certificats de dépôts, etc).

3. CRITÈRES D'INVESTISSEMENT DE LA CAISSE



Indépendamment des critères financiers classiques, les critères d'investissement visent à garantir la sélection de projets et d'initiatives qui sont alignés sur : **(i)** les objectifs de développement durables (ODD), **(ii)** l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, **(iii)** le Plan National de Développement (PND) 2018-2025, **(iv)** le Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026 (PAG 2), et **(v)** le Plan Stratégique 2021-2025 de la CDC Bénin.

Le Programme d'Action du Gouvernement 2021-2026 (PAG 2) opérationnalise le PND (2018-2025). C'est le cadre de référence opérationnel des interventions publiques. Il vise à accélérer le développement économique et social du Bénin. L'action publique en termes d'investissement se fait principalement autour de 2 des 3 piliers du PAG 2 à savoir :

- **Poursuivre la transformation structurelle de l'Economie (pilier 2) ;**
- **Accroître durablement le bien-être social des populations (pilier 3).**



Dans cette optique, les projets choisis doivent avoir le potentiel de produire des effets positifs à long terme.

Les critères principaux ci-dessous sont considérés dans la sélection des projets et initiatives.



Alignement avec les priorités nationales ;



L'intérêt général et l'impact socio-économique ;



Durabilité et Environnement ;



Innovation ;



Partenariats et inclusion ;



Viabilité financière ;



Connectivité et/ou transversalité avec d'autres secteurs.



PLAN STRATÉGIQUE DE LA CDC BENIN

La Caisse s'est dotée en 2021 d'un Plan Stratégique (PS) couvrant la période 2021-2025. Le PS tient compte des perspectives économiques et financières à moyen et long terme du Bénin et est aligné sur : (i) les objectifs de développement durable (ODD), (ii) l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, (iii) le Plan National de Développement (PND) 2018-2025, (iv) le Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026 (PAG 2).

Elaboré par le personnel de la CDC Bénin, sous l'orientation et le leadership des membres de la Commission de Surveillance (CS), ledit plan a fait l'objet d'une revue et d'évaluation à mi-parcours débutée au dernier trimestre 2023. La revue et l'évaluation du PS ont été couplées à une revue de l'organisation et de la gouvernance de l'institution, respectivement réalisée par les cabinets DELOITTE et PERFORMANCES.

Les résultats issus des différentes revues seront disponibles en 2024 et les recommandations feront l'objet de mise en œuvre immédiate.

Ce PS est divisé en cinq (5) objectifs stratégiques, et en 29 actions. Lesdits objectifs stratégiques (OS) se déclinent comme suit :



OS1

POURSUIVRE L'OPÉRATIONNALISATION DE LA CAISSE

OS2

POURSUIVRE LA MOBILISATION DES RESSOURCES

OS3

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES PORTÉES PAR L'ETAT ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

OS4

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ET AU FINANCEMENT DES PME

OS5

CONTRIBUER À LA DYNAMISATION ET À L'APPROFONDISSEMENT DU MARCHÉ FINANCIER NATIONAL ET RÉGIONAL

La démarche d'actualisation du cadre stratégique a pour objectif d'affiner l'approche stratégique de la CDC Bénin. Au 31/12/2023, il est proposé par le cabinet en charge de la revue de **restructurer les objectifs stratégiques en trois axes stratégiques plus ciblés**. Cette transformation vise à focaliser les efforts sur des

objectifs spécifiques, clairement définis et mesurables.

À l'issue de la revue, la stratégie de l'institution devrait être pilotée sur la base des trois (3) axes ci-après :

AXE 1

EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE ET CAPITAL HUMAIN, QUI INTÈGRE L'OS1

AXE 2

AMPLIFICATION DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL QUI AGRÈGE LES OS 3, 4 ET 5 ;

AXE 3

RENFORCEMENT DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES QUI PREND EN COMPTE L'OS2.



IN- TRO- DUCTION

La création de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) est une réforme majeure du Programme d'Action du Gouvernement **(2016-2021)**. Elle est instituée par la **loi N° 2018-38 du 17 octobre 2018**, et placée sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances. Investie d'une mission d'intérêt général, la Caisse appuie les politiques publiques de l'Etat et des Collectivités territoriales, et soutient aussi le secteur privé.

En raison de ses missions, elle se positionne comme un véritable outil de mobilisation des ressources, principalement internes, indispensables au financement de l'économie nationale. De plus, elle joue un rôle important en soutenant la mise en œuvre des projets stratégiques de l'État en tant que facilitateur d'opérations à effet de levier et investisseur à long terme dans les secteurs clés de l'économie.

Au cours de cette troisième année d'activité, l'accent a été mis sur la consolidation des piliers de l'institution, notamment : la poursuite de la mobilisation des

des ressources, l'accompagnement des politiques publiques portées par l'État et les collectivités territoriales, la contribution au développement et au financement du secteur privé à travers l'accompagnement et le soutien des PME.

L'ensemble des ressources mobilisées, a servi à consolider les acteurs du système financier classique (banques, sociétés de gestion et d'intermédiation, SFD) et contribué au financement de l'économie à travers des placements financiers de court et moyen terme (prêts amortissables).

En outre, la Direction générale de la CDC Bénin a poursuivi ses activités de financement des projets à travers l'instruction et la soumission de plusieurs dossiers de financement et d'investissement qui ont été approuvés par la Commission de Surveillance.

La CDC Bénin a également dynamisé ses partenariats par la signature de nouveaux accords avec des institutions financières **(SFD, BMD, ECA, Banques et Institutions Internationales)**.

Ce quatrième rapport d'activités de la Direction générale de l'Institution présente successivement une rétrospective de **(i)** la gouvernance et les leviers de performance, **(ii)** la mobilisation de ressources, leur gestion et l'impact des investissements réalisés, **(iii)** la performance financière, **(iv)** l'engagement RSE et Développement Durable.



1.

GOUVERNANCE ET LEVIERS DE PERFORMANCE



1. GOUVERNANCE ET LEVIERS DE PERFORMANCE

1.1 GOUVERNANCE

Au cours de l'exercice 2023, le Conseil des Ministres, agissant en tant qu'assemblée générale de l'actionnaire unique qu'est l'État béninois, a renouvelé le mandat des Administrateurs de la CDC Bénin. Ce renouvellement a vu l'arrivée d'un nouvel Administrateur, représentant de l'Assemblée nationale

Parallèlement, l'exercice 2023 a été marqué par le renforcement de la gouvernance de l'institution et la mise en place opérationnelle d'un Comité stratégique par le décret N°2023-221 du 03 mai 2023. Ce comité est chargé de préparer les orientations stratégiques et d'évaluer l'éligibilité des projets d'investissement en fonction des orientations stratégiques du gouvernement. Sa mission n'est plus consultative, et il soumet un rapport au Conseil des Ministres pour approbation avant que la Direction générale de la CDC Bénin ne poursuive l'instruction des dossiers.

Par ailleurs, la CDC Bénin a réalisé la revue à mi-parcours de son Plan stratégique 2021-2025 ainsi qu'un audit organisationnel et de gouvernance. Cette mission a permis de mesurer l'état d'avancement du Plan stratégique, d'effectuer les ajustements nécessaires et de prioriser les activités pour les deux dernières années, en cohérence avec les orientations du gouvernement et les perspectives de la CDC Bénin. Les résultats de cette revue et de l'audit seront disponibles en 2024.

Enfin, une nouvelle Directrice Générale, en la personne de Madame Maryse LOKOSSOU, a été nommée par décision du Conseil des Ministres en date du 12 juillet 2023.



Au regard de tout ce qui précède, la CDC Bénin est administrée par la Commission de surveillance. Dans le cadre de ses missions, la Commission de surveillance s'appuie sur trois (03) comités obligatoires ci-après :

- **Le Comité Stratégique ;**
- **Le Comité permanent d'Audit et de Risque ;**
- **Le Comité d'Investissement.**

1.2 LEVIERS DE PERFORMANCE

1.2.1 GESTION DU CAPITAL HUMAIN

« Un capital humain plus que représentatif et se rapprochant de la parité du genre. »

Au 31 décembre 2023, la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin compte un effectif total de quarante-cinq (45) collaborateurs, dont 33% de femmes, contre un effectif de quarante-trois (43) au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 5%. L'évolution de l'effectif au titre de l'année 2023 s'explique principalement par le recrutement au cours du second

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE ET PAR LE GENRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

N°	Catégorie	Effectif			
		Hommes	Femmes	Total	Part(%)
1	Directeur Général	0	1	1	2%
2	Directeurs	6	3	9	21%
3	Cadres professionnels	21	8	29	67%
4	Agents de maîtrise	1	3	4	9%
5	Agents auxiliaires	2	0	2	5%
TOTAL PERSONNEL		30	15	45	100%
Part relative (%)		67%	33%	100%	

Source : Département des Ressources Humaines

semestre de deux cadres professionnels portant le nombre de cadres à vingt-neuf (29) soit 67% de l'effectif total.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions de responsabilité sociale, l'Institution a continué à contribuer à :

- **La professionnalisation des jeunes étudiants et diplômés dans divers métiers à travers des stages académiques et professionnels.**

Au total, une dizaine de stagiaires ont été formés tout au long de l'année. L'institution est en discussion avec les écoles et centres universitaires de référence pour la signature d'accord de partenariat, afin de renforcer son engagement en faveur de l'éducation ;

- **La promotion du personnel féminin dans le top management ;**

Ainsi le nombre de femmes cheffes de départements a connu une évolution en 2023, passant d'une (01) à trois (03). Cette avancée a contribué à féminiser le Comité de Direction (CODIR), première instance de gouvernance de la Caisse qui compte désormais 33% de femmes, l'objectif de la Caisse est d'accroître ce ratio en lien avec l'ODD 5 (Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles).

« Il n'est de richesse que d'hommes » (Jean Bodin). En effet, le capital humain de la CDC Bénin est au cœur de sa performance. Dans cette dynamique, l'Institution continue d'œuvrer pour que ce dernier s'épanouisse dans un environnement de travail attractif et sécurisé, tout en promouvant un équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Entre autres, les activités ci-après sont organisées :

- **Organisation de Team Building au profit du personnel ;**
- **Organisation de marche collective et sport;**
- **Formation du personnel ;**
- **Séances de sensibilisation.**

1.2.2 GESTION DU SYSTÈME D'INFORMATION

« Optimisation du système d'information : Efficacité et Transparence »

En 2023, dans le souci d'améliorer son efficacité opérationnelle, la CDC Bénin a poursuivi son objectif d'améliorer son système d'information. Les principales activités menées ont porté notamment sur :

- **L'élaboration du Schéma Directeur du Système d'Information (SDSI) pour la période 2024-2027,** qui a permis de définir d'une part, les projets de digitalisation des processus métier et support, ainsi que des projets d'infrastructure réseau, télécom et de cybersécurité et d'autre part, la réforme de l'organisation à mettre en place pour orchestrer tout le système d'information ;
- **le renforcement de la sécurité dans les bureaux du siège de la CDC Bénin grâce à l'acquisition, et l'installation du système de sécurité physique et de contrôle d'accès conformément à la norme ISO 27001.** La CDC Bénin prévoit

d'obtenir la certification ISO 27001 en 2025.

« Gestion optimale des risques pour une performance durable »

L'institution s'est dotée d'un Plan de Continuité des Activités (PCA) et a entamé la mise en place d'un Système de Management Intégré notamment ISO 9001 : 2015, ISO 45001 : 2018, ISO 14001 : 2015 et ISO 27001 : 2022, avec le démarrage des travaux pour la norme ISO 9001 : 2015

Au cours de la période sous revue, la fonction Audit Interne et Inspection a mis à jour son Plan Pluriannuel 2023-2025 et exécuté plusieurs missions dans ce cadre.

La réalisation de ces missions a permis de donner une assurance raisonnable sur le dispositif de maîtrise des risques et de contrôle interne des processus audités et de formuler des recommandations pour leur optimisation.

Les activités d'Audit et d'Inspection se sont déroulées également à travers, l'investigation et l'évaluation des risques auxquels sont confrontés les processus/-sous-processus audités. S'agissant de la fonction Analyse et Gestion des Risques, plusieurs activités ont été réalisées dans le but d'une meilleure gestion et du renforcement du dispositif global de gestion des risques.

Entre autres activités, on peut citer :

- **la mise à jour de la cartographie des risques et le suivi du plan d'actions y afférant,**
- **la mise à jour, l'analyse et le suivi des indicateurs du cadre d'appétence aux risques pour s'assurer de la conformité aux normes et garantir une maîtrise du niveau global des risques auxquels est exposée l'institution ;**

- **la gestion de risque de crédit et de contrepartie pour prévenir les pertes financières potentielles et prendre des décisions éclairées en matière de prêt, d'investissement et de gestion de portefeuille;**
- **la gestion actif-passif pour gérer les risques de taux d'intérêt, de liquidité et surveiller l'équilibre financier ;**
- **la surveillance permanente du dispositif de contrôle interne pour s'assurer de la conformité, la sécurité et la validation des opérations réalisées.**

1.2.4 PARTENARIATS

« Partenariats pour un avenir durable »

La CDC Bénin a renforcé ses liens avec le système financier à l'échelle nationale, régionale et internationale. Elle a sollicité la participation des institutions financières telles que les banques locales, les banques multilatérales de développement (la BOAD, BAD, SFI, etc.) pour soutenir les projets qu'elle porte. En 2023, plusieurs accords de partenariat ont été conclus, avec entre autres :

CDC France. Il est prévu de développer la coopération et le partage d'expertise avec cette grande institution française dans divers domaines, notamment le conseil stratégique et opérationnel, les appuis techniques et le transfert de compétences. L'objectif est également de rechercher des synergies entre les expertises des directions respectives et les filiales de la CDC France, tout en respectant les procédures de gouvernance internes. Cette collaboration vise également à promouvoir l'investissement à long terme et à internationaliser le modèle des CDC.

CDC Sénégal. Il est envisagé de collaborer avec cette Caisse pour développer une coopération fructueuse, en renforçant les échanges entre les deux institutions et en mobilisant des compétences

communes pour la réalisation de projets et programmes variés. Ces initiatives incluront le développement de projets stratégiques, le cofinancement de projets immobiliers, la cocréation d'un bureau d'études, l'identification de partenaires techniques et financiers, ainsi que la structuration et l'arrangement financier.

AFRICA50. Cette plateforme d'investissement, créée par des gouvernements africains et la Banque Africaine de Développement (BAD), vise à combler le déficit de financement des infrastructures en Afrique. Elle a pour mission de mobiliser des financements des secteurs public et privé, de faciliter le développement de projets et d'investir dans les infrastructures sur le continent. La CDC Bénin fait partie désormais du Fonds d'accélération d'Infrastructure AFRICA50 (AFRICA50 IAF), avec une participation de 10 millions de dollars US. Grâce à cela, la CDC Bénin rejoint le cercle restreint des partenaires stratégiques, notamment la plateforme AFRICA50-Project Finance, la BAD, la SFI, la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) du Cameroun, la CNPS de Côte d'Ivoire, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Togo, etc., agissant comme pionniers pour accélérer le développement des infrastructures à l'échelle continentale.

1.3 PROJETS D'IMPORTANCE EN COURS

Pour réaliser ses objectifs, la CDC Bénin a poursuivi au cours de l'année les diligences nécessaires à la réalisation de ses projets stratégiques, prévus dans son plan 2021-2025. Il s'agit notamment de :

- **la création de filiales.**

Parmi les filiales à créer, se trouve celle dédiée à l'immobilier, à l'image d'autres Caisses de dépôts, pour porter les projets d'investissements de l'institution dans ce secteur, notamment, la cité

financière, le complexe immobilier de Camp Guézo, le Centre des Affaires Maritimes et le projet de logements sociaux de la zone industrielle de Glo-Djigbé. Les créations de filiales sont soutenues par un processus d'études de marché dont les diligences ont démarré en 2023 pour permettre une réalisation en 2024.

- **la création d'un fonds vert.**

L'objectif est de permettre à la CDC Bénin de se doter d'un cadre de financement des projets verts. L'institution est accompagnée dans cette démarche par une Assistance Technique de la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers l'Initiative Banque Verte qui est soutenue par le Fonds Africain de Finance Verte (AG3F). Dans cette optique, une mission de diagnostic a été réalisée en avril 2023 et le rapport a été établi. Les prochaines étapes sont la préparation de l'Assistance Technique et le recrutement du consortium de Consultants pour la réalisation du plan d'Assistance Technique qui prévoit un accompagnement sur la structuration opérationnelle, financière et le soutien institutionnel. **Voir Encadré 1.**

- **la création et le développement de nouveaux produits d'épargne.**

Ce projet important pour la mobilisation des ressources concerne plusieurs composantes : **(i) création de produits d'épargne à l'endroit de la diaspora (à travers le projet DIASDEV avec le partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD) et le Forum des Caisses de Dépôts), (ii) la création du premier Fonds de pension par capitalisation, et (iii) la création d'autres produits d'épargne collective.** Tous ces projets feront l'objet d'études en 2024 avec l'Assistance Technique de l'AFD.

- **la certification de la Caisse aux normes et standards internationaux.**

La CDC Bénin a démarré en 2023, avec l'appui de deux cabinets spécialisés, la mise en place d'une démarche qualité, santé et sécurité au travail, environnement, et sécurité de l'information, conforme aux normes internationales.

Les activités relatives à la mise en place des normes ISO 9001 : 2015 Système de management de qualité et ISO 27001 : 2022 Sécurité de l'information ont effectivement démarré en 2023 ; les autres (ISO 45001 : 2018, ISO 14001 : 2015) seront étalées sur les prochaines années.

ENCADRÉ 1

FACILITÉ DE FINANCEMENT VERT DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE FACILITÉ VERTE CDC BÉNIN

La CDC Bénin s'est inscrite dans la dynamique d'être un Investisseur Socialement Responsable (ISR), à travers ses interventions qui tiennent compte de la rentabilité, mais également des facteurs RSE/ESG. A ce titre, elle a entamé la mise en place d'un instrument « Facilité de Financement Vert (FFV) » devant lui favoriser l'accélération et l'intensification des financements et investissements privés, en appui aux politiques conduites par l'Etat, les collectivités territoriales et le secteur privé, visant à promouvoir une croissance résiliente, les infrastructures vertes et durables.

En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de son initiative pour le développement des banques vertes en Afrique, la Banque Africaine de Développement (BAD) et ses partenaires, les Fonds d'Investissement Climatiques (FICs), Amundi, The Green Bank Network et Action Climat Canada pour l'Afrique, ont sélectionné la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) pour bénéficier d'une Assistance Technique (AT) d'un montant de huit cent mille

(800.000) USD, destinée à la mise en place d'une facilité de financements verts. La CDC Bénin et la Banque Nationale d'Investissement en Côte d'Ivoire (BNI) seront les premières institutions publiques africaines à bénéficier des premières facilités de financement vert de la BAD.

La CDC Bénin, devient ainsi l'un des premiers bénéficiaires sélectionnés par la BAD pour bénéficier de l'Initiative pour les Banques vertes africaines qui vise à lever 1,5 milliards USD d'ici à la fin de 2025.

Lancée en 2022 lors de la COP 27 à Sharm-El-Sheik (Egypte) afin de répondre aux différents défis de la finance climatique en Afrique, l'Initiative African Green Finance Facility Fund (AG3F) de la Banque verte africaine de la BAD vise à renforcer les capacités des institutions financières africaines sur des sujets liés à la finance durable, à structurer et à financer un écosystème de mécanismes locaux de financement vert, afin de catalyser le financement climatique et de renforcer la mobilisation du secteur privé en faveur de projets durables sur

le continent.

Ainsi, la Facilité Verte de la CDC Bénin favorisera : (a) la mobilisation de ressources supplémentaires pour des projets et programmes liés à la stratégie béninoise sur le changement climatique, (b) le soutien technique et l'expertise pour aider le Bénin à développer et à mettre en œuvre efficacement des projets climatiques, (c) le renforcement des capacités locales en matière de gestion de projets climatiques, de collecte de données climatiques et de suivi des progrès, (d) le soutien aux initiatives locales spécifiques liées au changement climatique, telles que des projets d'agriculture durable, d'énergies renouvelables, de protection côtière et d'infrastructures résilientes, (e) la coordination et l'alignement des projets durables avec la stratégie du Bénin sur le changement climatique et avec les objectifs internationaux, tels que ceux de l'Accord de Paris, (f) le suivi et l'évaluation pour mesurer les impacts des projets climatiques financés, garantissant ainsi leur efficacité et leur conformité aux ODD et aux objectifs climatiques.

2.

MOBILISATION, GESTION DES RESSOURCES ET IMPACTS DES INVESTISSEMENTS



TABLEAU 2 : POINT DES RESSOURCES MOBILISEES EN 2023

RESSOURCES PAR ORIGINE	MONTANT (EN MILLIONS DE FCFA)
Excédents de fonds de retraite	27 208
Fonds professionnels judiciaires	4 822
Fonds de services de concessions publics	6 205
Autres fonds	14 120
TOTAL	52 355

Source : Département des Finances / Département de la Stratégie et du Développement

Par ailleurs, le **solde cumulé** des ressources mobilisées dans le cadre de la Gestion pour Compte de Tiers **s'élève** à 147 524 millions de francs CFA au **31 décembre 2023**.

2.1.2 PERSPECTIVES DE MOBILISATION DE RESSOURCES EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2023, la CDC Bénin a entamé le processus de création et le développement de plusieurs produits d'épargne innovants, pour des cibles d'épargnants nationaux et de la diaspora. Dans ce cadre, elle a initié la procédure de recrutement des ingénieurs-conseils de renommée internationale pour l'accompagner et lancer le démarrage des études en 2024. À terme, la collecte de nouvelles ressources grâce à ces produits d'épargne permettra à la CDC Bénin d'augmenter ses ressources stables et d'étendre ses capacités de financement de projets.

Des produits d'épargne intégreront un volet genre, une thématique prioritaire à la CDC Bénin.

Par ailleurs, la CDC Bénin a poursuivi les efforts de mobilisation des ressources domestiques auprès des assujettis de la Loi portant création de l'institution. Un

plan de sensibilisation sur les deux prochaines années a été élaboré et mis en œuvre dès le dernier trimestre de 2023.

2.2 PLACEMENTS FINANCIERS

La CDC Bénin assure la gestion des ressources à travers ses métiers d'investisseur d'intérêt général, d'investisseur financier et de gestionnaire pour compte de tiers, en utilisant essentiellement trois moyens d'interventions.

2.2.1 PLACEMENTS FINANCIERS

Les placements financiers effectués par la CDC Bénin sont constitués des Dépôts à Terme (DAT), Fonds Commun de Placement (FCP) et des titres des marchés monétaires et financiers.

Les placements financiers réalisés au cours de l'année 2023 atteignent 124 044 millions de FCFA, soit un repli de 55% par rapport aux placements réalisés en 2022. Cette diminution s'explique par la priorisation des investissements au détriment des placements financiers, conformément à la politique d'investissement de la CDC Bénin.

2.2.2 GESTION DES DÉPÔTS À TERME

Sous la période sous revue, la Caisse a constitué 55 500 millions de Dépôts A

2. GESTION DES RESSOURCES ET IMPACTS DES INVESTISSEMENTS

La mobilisation des ressources en vue de la pérennisation des activités de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin et du financement de l'économie béninoise, constitue l'une de ses missions essentielles.

Au cours de l'année, la CDC Bénin a mis à jour la cartographie des ressources à mobiliser conformément à la loi n°2018-38 du 17 Octobre 2018 portant sa création. Sur cette base, elle a travaillé sur la mobilisation de nouvelles ressources et mené des actions ciblées en vue de la mobilisation et la gestion sécurisée des ressources et fonds détenus par les organismes publics et privés identifiés par la Loi.

Par ailleurs, elle a renforcé ses activités des opérations à effet de levier, de co-investissement, de cofinancement et de garantie, avec ses partenaires financiers nationaux, régionaux et internationaux.

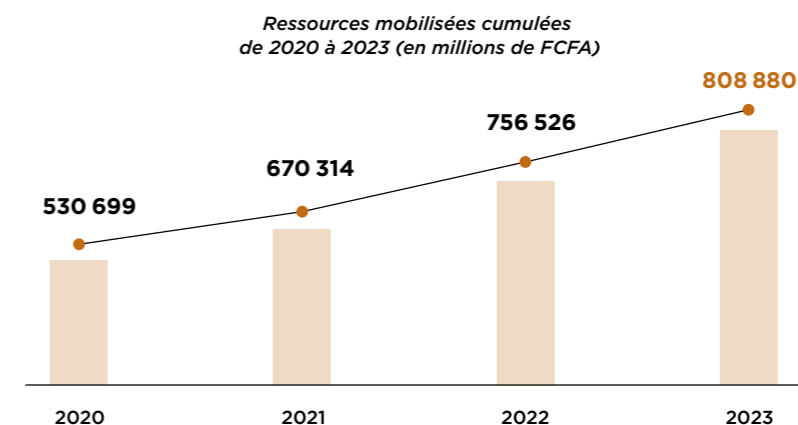
2.1 GESTION DES RESSOURCES

2.1.1 MOBILISATION DES RESSOURCES

Au 31 décembre 2023, le cumul des ressources mobilisées en Consignations s'élève à 808 880 millions de Francs CFA contre 756 526 millions de Francs CFA à la même période de l'année 2022, soit une progression de 7%.

A la même date, les déconsignations effectuées sur ces ressources s'élèvent à **85 371 millions** avec un encours net de consignations qui ressort à **723 508 millions de Francs CFA**.

GRAPHIQUE 1 : RESSOURCES MOBILISÉES CUMULÉES DE 2020 A 2023



Au cours de l'année 2023, les ressources mobilisées par la CDC Bénin s'élèvent à 52 355 millions de francs CFA et proviennent essentiellement, des excédents de fonds de retraite, des fonds de services de concessions publics, et des dépôts et consignations administratifs et judiciaires.

Les déconsignations et restitutions de fonds s'élèvent à 39 930 millions de

francs CFA, soit une collecte nette annuelle de 12 425 millions de francs CFA.

Le tableau ci-dessous présente les ressources mobilisées par source au cours de l'année 2023.

Terme (DAT) dans les livres de diverses banques implantées au Bénin. Ceci porte la valeur totale des DAT à 231 100 millions de FCFA, soit une régression annuelle de 10 500 millions de FCFA due à des démobilités de DAT auprès de certaines banques pour le financement des projets approuvés par la Commission de surveillance.

2.2.3 GESTION DU PORTEFEUILLE DES TITRES

Au cours de l'année 2023, la CDC Bénin a procédé à l'acquisition de 63 302 millions de FCFA de titres obligataires et 5 242 millions de FCFA de fonds communs de placement (FCP).

A la fin de l'année 2023, l'encours du portefeuille des titres obligataires, actions, bons de trésor et billets de trésorerie a connu une baisse de 6 553 millions (-2%), passant de 375 048 millions de FCFA au 31 décembre 2022 à 368 495 millions de FCFA au 31 décembre 2023.

Ce recul s'explique par :

	MONTANT (EN MILLIONS DE FCFA)
Dépôts à terme	55 500
Fonds communs de placement	5 242
Titres obligataires	63 302
TOTAL - PLACEMENTS FINANCIERS	124 044

Source : Département des Finances

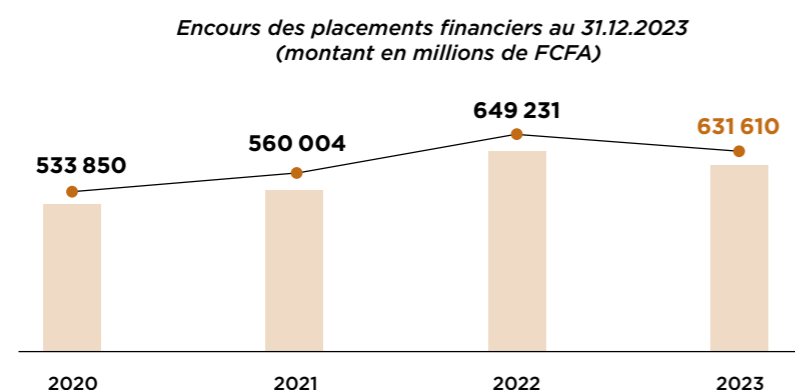
- des cessions d'actions pour 4 215 millions de FCFA ;
- des amortissements de bons du Trésor pour 1 000 millions de FCFA ;
- une baisse du portefeuille de titres obligataires pour 1 785 millions de FCFA (amortissements et acquisitions)

Quant à l'encours des Fonds Commun de Placement (FCP), il a connu une baisse de 2 028 millions (-10%), passant de 19 820 millions de FCFA au 31 décembre 2022 à 17 792 millions de FCFA au 31 décembre 2023. La baisse est justifiée par la cession des parts de FCP enregistrés au cours de l'année 2023.

Le point des opérations de placement en 2023 est présenté dans le tableau ci-après :

TABLEAU 3 : POINT DES OPÉRATIONS DE PLACEMENT EN 2023

GRAPHIQUE 2 : ENCOURS DES PLACEMENTS FINANCIERS



2.3 FINANCEMENTS ET INVESTISSEMENTS

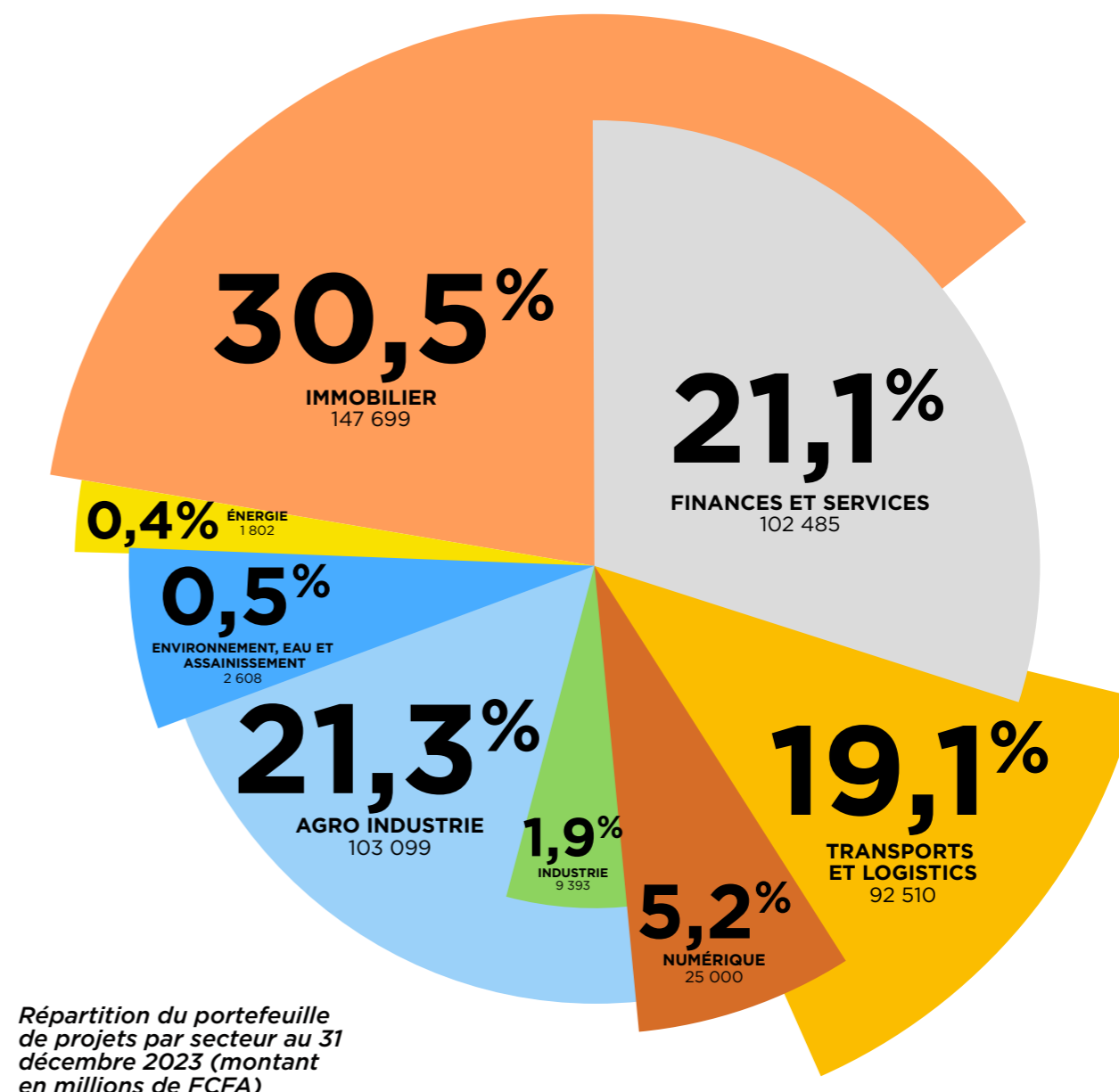
2.3.1 PORTEFEUILLE DE PROJETS DE LA CDC BÉNIN

La CDC Bénin a poursuivi ses opérations d'investissements en 2023, avec 198 milliards de FCFA de nouveaux financements approuvés par sa Commission de surveillance, portant ainsi le montant net cumulé du portefeuille de projets de la Caisse à 485 milliards de FCFA au 31 décembre 2023 au profit de divers secteurs. Plus de 2/3 (73%) de ces projets proviennent du secteur de l'immobilier (30%), de l'agro-industrie (21%) et des finances et services (21%).

Le montant total relatif à l'exécution des décisions d'approbation au titre de ces engagements se chiffre à 372 884 millions de FCFA, soit un taux de mise en œuvre de 64%.

Au 31/12/2023, la Caisse n'a enregistré aucun élément de nature à dégrader le portefeuille d'investissement de l'institution. En effet, les investissements de la CDC Bénin sont fortement concentrés sur du « Greenfield » qui sont encore en phase de déploiement.

GRAPHIQUE 3 : REPARTITION DU PORTEFEUILLE DE PROJETS PAR SECTEUR AU 31 DECEMBRE 2023



Répartition du portefeuille de projets par secteur au 31 décembre 2023 (montant en millions de FCFA)

2.3.1.1 PROJETS ÉVALUÉS ET APPROUVÉS

En 2023, la CDC Bénin a évalué 13 projets de financement qui ont été soumis et approuvés par la Commission de Surveillance pour un montant total de 198 306 millions de FCFA. Ceci représente une croissance de 3% par rapport au volume des approbations en 2022 (192 665 millions de FCFA). Parmi ces projets, 09 proviennent du secteur privé pour un

montant de 102 306 millions de FCFA et 04 du secteur public pour un montant de 96 000 millions de FCFA.

Le tableau ci-après synthétise les opérations de financement en 2023 par mode d'intervention.

TABLEAU 4 : POINT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT PAR MODE D'INTERVENTION EN

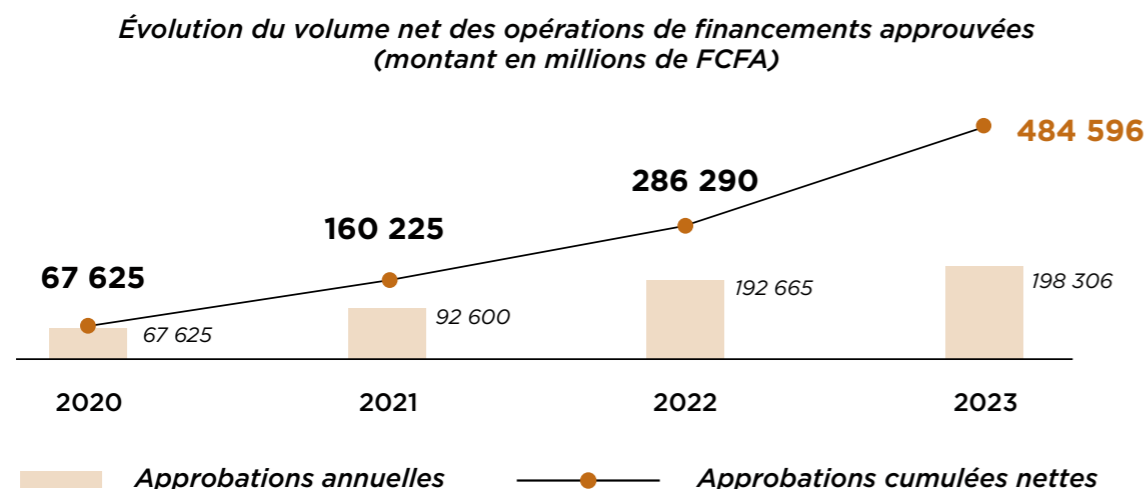
PROJETS FINANCÉS PAR MODE D'INTERVENTION	MONTANT (EN MILLIONS DE FCFA)
Financement de projets dont	188 306
Prise de participation	18 210
Prêt	58 876
Garantie	105 078
Participation Fonds	6 142
Ligne de financement aux institutions financières	10 000
TOTAL - FINANCEMENT ET INVESTISSEMENT	198 306

Département Stratégie et Développement / Département Investissement d'Intérêt général

Avec ces nouvelles approbations, le montant net cumulé des financements approuvés par la Commission de surveillance au 31 décembre 2023 ressort à 484 596 millions de FCFA, soit une augmentation de 69% par rapport au volume des

approbations enregistrées au 31 décembre 2022 (286 290 millions de FCFA).

GRAPHIQUE 4 : ÉVOLUTION DU VOLUME NETDES OPÉRATIONS DE FINANCEMENTS APPROUVÉES



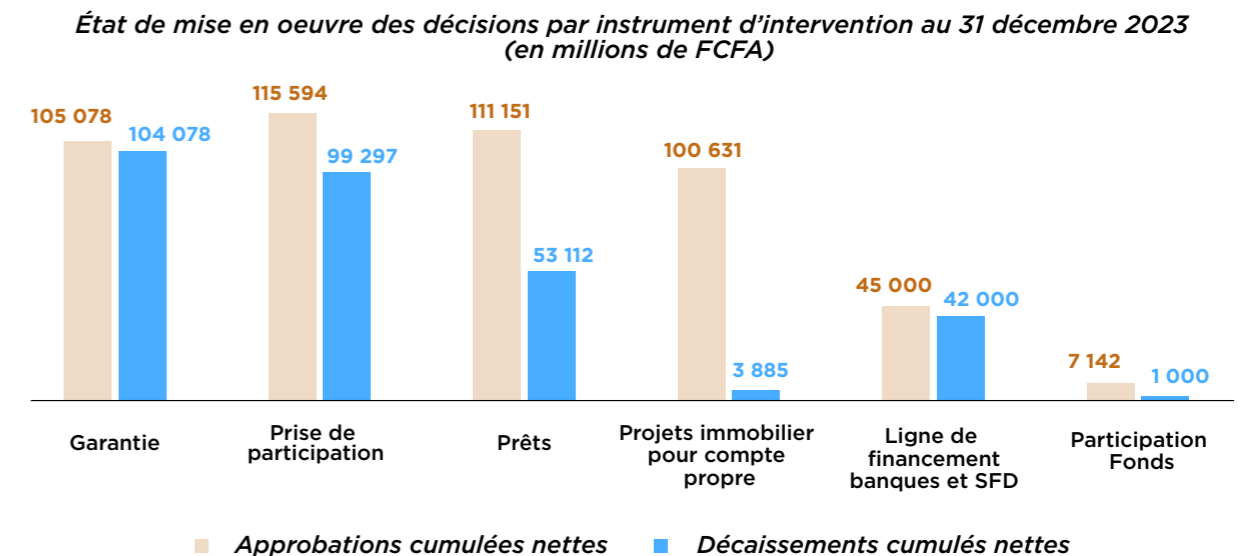
2.3.1.2 EXÉCUTION DES DÉCISIONS D'APPROBATION

En 2023, les décaissements effectués au titre des **financements approuvés** se chiffrent à 175 619 millions de FCFA, soit une augmentation de 503% par rapport à 2022 (29 129 millions de FCFA).

Ceci porte au 31 décembre 2023, les décaissements nets cumulés du portefeuille des projets à 372 886 millions de

de FCFA, soit un taux de décaissement de 89% par rapport aux engagements nets cumulés de 419 772 millions de FCFA, et de 64 % par rapport aux approbations nettes cumulées de la Commission de Surveillance de 484 596 millions de FCFA.

GRAPHIQUE 5 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES DECISIONS D'APPROBATION PAR INSTRUMENT D'INTERVENTION AU 31 DECEMBRE 2023



2.3.2 IMPACTS DES INVESTISSEMENTS

2.3.2.1 IMPACT SOCIÉTAL

2.3.2.1.1 De notre raison d'être à nos enjeux de durabilité

La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) positionne la durabilité socio-environnementale au cœur de ses priorités. En intégrant activement les enjeux de développement durable dans ses décisions d'investissement, elle renforce son impact significatif sur la société et l'environnement. Elle s'engage à :

- **Verdir ses investissements. Évaluer systématiquement l'impact environnemental des projets financés, favoriser la création d'entreprises locales durables, et développer les territoires de manière responsable.**

- **Adopter des pratiques responsables. Encourager la préservation des ressources naturelles et l'adoption de meilleures pratiques par les acteurs économiques.**

L'engagement de la CDC Bénin en tant qu'investisseur socialement responsable est renforcé par des diligences approfondies et un respect strict des critères environnementaux et sociaux lors de l'évaluation et la mise en œuvre des projets.

2.3.2.1.2 Investir durablement dans l'économie

En tant qu'investisseur de longue durée mandaté par la loi n°2018-38 du 17 octobre 2018, la CDC Bénin adopte une posture d'investisseur durable. Au cours de l'année 2023, la Caisse a :

- **Cofinancé des industries dans les domaines de la transformation agricole** (usines de textile, usine de décorticage de noix de cajou), du recyclage des plastiques, etc.
- **Investi dans des projets immobiliers significatifs et pris des participations dans le secteur de l'énergie**, contribuant ainsi au développement économique et inclusif du Bénin en accord avec le Programme d'Actions du Gouvernement..

2.3.2.1.3 Contribuer à la création de champions locaux

La Caisse vise à transformer le paysage industriel du Bénin en soutenant l'émergence de champions locaux. Ces leaders industriels, soutenus par ses investissements, sont destinés à devenir des références dans la transformation des matières premières et la création de valeur ajoutée pour l'économie locale.

2.3.2.1.4 Booster le développement équilibré des territoires

Les investissements dans des unités industrielles dans différentes collectivités territoriales participent à un développement plus harmonieux et inclusif. Par exemple, l'implication dans l'unité de transformation d'agrumes dans la commune de ZAKPOTA (Département Zou) aide à organiser les producteurs locaux en coopératives et crée des emplois directs et indirects substantiels.

2.3.2.1.5 Verdir les investissements

La Caisse insiste sur l'importance d'une approche environnementale dans tous ses financements. Cela inclut la validation de l'étude d'impact environnemental et social pour tous les projets financés.

En effet, chaque projet requiert un certificat délivré par l'Agence Béninoise pour

l'Environnement (ABE), agence gouvernementale sous la tutelle du Ministère du Cadre de Vie en charge des Transports.

Par ailleurs, dans le processus d'instruction d'un dossier de financement, l'institution s'assure que les projets prennent en compte les aspects ODD.



2.3.2.2 Quelques projets à impact

Les investissements réalisés par la CDC Bénin jouent un rôle crucial dans le développement économique et social en ciblant des secteurs clés.

En investissant et en finançant dans les projets dont un aperçu est ci-dessous présenté, la Caisse tient compte des enjeux de durabilité tels que préconisés par les ODD et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, notamment, en favorisant la création d'emplois, notamment féminins, et la réduction de la pauvreté. Les projets participent également à la maîtrise des chaînes de valeurs agricoles, renforçant ainsi la sécurité alimentaire et le développement rural.

Par ailleurs, en intégrant les questions de genre dans la stratégie d'investissement, la Caisse œuvre pour l'égalité et l'inclusion sociale, posant les bases pour une croissance inclusive et durable pour les générations futures.

En termes de perspectives, la CDC Bénin envisage ses sorties par le marché afin de s'assurer de la pérennité des entreprises dans lesquelles l'Institution a investi. La sortie des investisseurs d'une société par le marché financier peut se produire de différentes manières, en fonction de la structure de l'entreprise, de ses accords contractuels et des conditions du marché.



APERÇU DE QUELQUES PROJETS À IMPACT FINANCÉS PAR LA CDC BÉNIN

AGRO-INDUSTRIE

NOM DU PROJET :
Première phase du programme textile avec l'installation de plusieurs usines BTEX.



L'opération consiste à la mise en place d'un financement en prise de participation et dette long terme pour le développement des trois premières usines intégrées d'un programme global de 10 usines à la GDIZ. Ces trois premières usines transformeront environ 12% du coton local en produits textiles finaux : lits draps, serviettes, vêtements de nuit, tee-shirts, leggings, etc. à destination des marchés internationaux. Ces usines ont une capacité cumulée de 32 500 T/ an (base produits finis). Ce projet créera à terme environ 15 000 emplois directs.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT : Développement de la filière coton au Bénin par la transformation d'environ 15% de la production nationale de coton au cours de cette première phase du programme textile, développement du tissu industriel béninois. Prise en compte de l'ODD 8.


336 908
Millions de FCFA


15 000
Emplois à créer

AGRO-INDUSTRIE

NOM DU PROJET :
Projet d'installation et d'exploitation d'une usine de production de concentré d'orange ORANA

L'objectif du projet est d'exploiter sous la forme d'une concession d'une usine de production de concentré de jus d'orange et d'ananas à Za-Kpota dans le département du Zou. Le financement apporté par la CDC Bénin (prise de participation et dette) permettra de transformer la production nationale d'oranges et d'éviter les pertes post-récoltes.

Ce projet ambitionne d'impacter les trois volets suivants : la professionnalisation de la filière, l'autonomisation de producteurs et l'inclusion financière

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT : Structuration de la filière orange au Bénin, Transformation de la production locale d'orange en concentré. Prise en compte des ODD 1, 2, 5, et 8. compte de l'ODD 8.


3 700
Millions de FCFA


500
Emplois à créer



AGRO-INDUSTRIE

NOM DU PROJET :

Financement de six unités de transformation de noix d'anacarde à la GDIZ BENIN CASHEW

Le projet ambitionne transformer environ 100 000 tonnes par an soit 55% de la production nationale de noix de cajou en amandes et les coques en huile (5 usines de production d'amande et 1 Unité d'extraction d'huile à base des coques et de carbonisation).

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT :

Transformation de la production nationale d'anacarde, création d'environ 3000 emplois dont 72% de femmes, autonomisation des femmes. Prise en compte des ODD 1, 2, 5, 8.



41 400

Millions de FCFA



3 000

Emplois à créer



IMMOBILIER

NOM DU PROJET :

Financement de la construction du Centre des Affaires Maritimes

L'objectif du projet est de construire des infrastructures permettant de regrouper sur un même site les entreprises intervenant dans le domaine portuaire et les activités connexes. Les infrastructures seront constituées d'aménagement VRD et de 3 immeubles de type R+7, R+5 et R+3 ; des espaces de coworking et de parkings aménagés.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT:

Contribution à la stratégie de modernisation des infrastructures portuaires. Prise en compte de l'ODD n°11 - Villes et communautés durable.



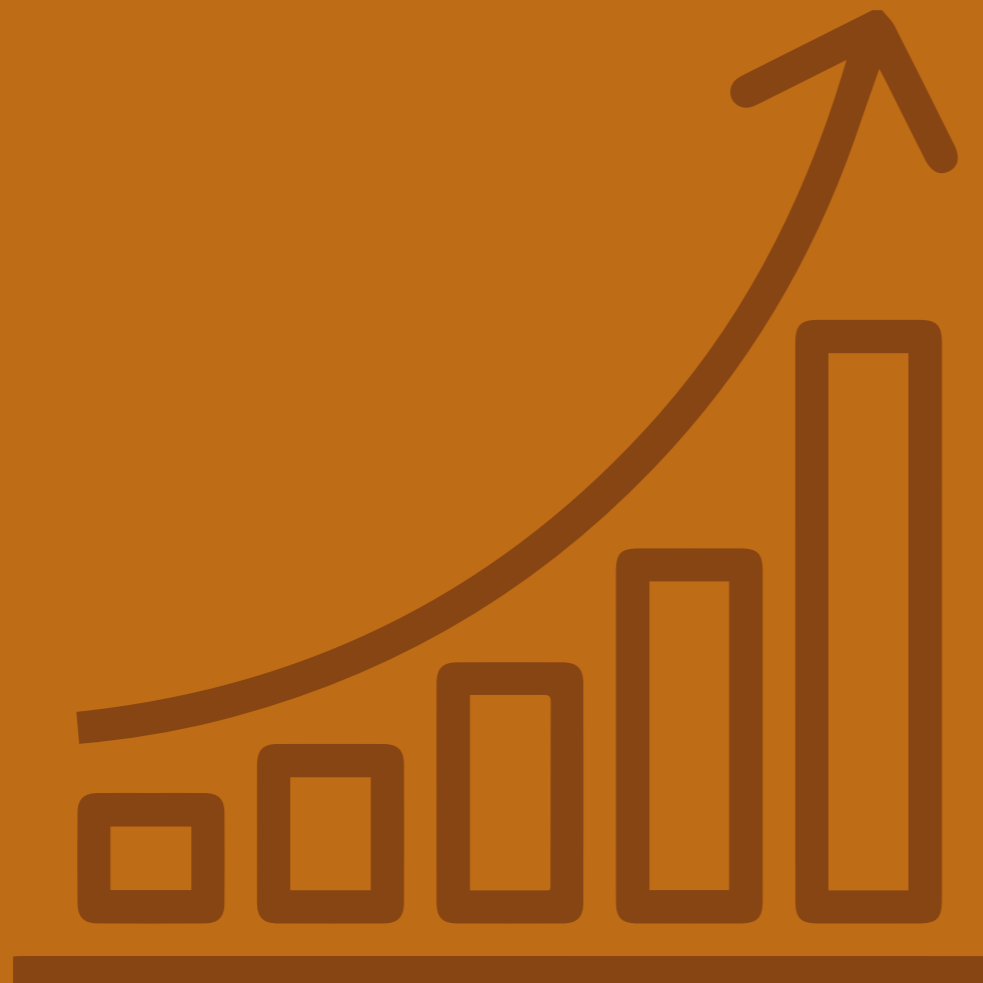
64 731

Millions de FCFA



3.

PERFORMANCE FINANCIÈRE



3. PERFORMANCE FINANCIÈRE

3.1 PERFORMANCE FINANCIÈRE

3.1.1 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

Au terme de ce quatrième exercice, le total du bilan s'est consolidé de 102 919 millions de FCFA pour s'établir à **958 687 millions de FCFA** contre 855 768 millions de FCFA à fin décembre 2022, soit une progression de **12% (+102 919 millions de FCFA)**.

A l'actif, les avoirs financiers détenus s'établissent à **658 041 millions** de FCFA à fin décembre 2023 contre **738 816 millions** de FCFA l'année précédente, soit un repli de **80 775 millions** de FCFA (-11%), en lien avec les décaissements effectués notamment pour le financement des opérations de prêts et de prises de participation dans des projets structurants. Ces avoirs sont constitués de **26 431 millions** de FCFA de disponibilités, **231 100 millions** de FCFA de dépôts à terme, **366 523 millions** de FCFA de titres obligataires nets des dépréciations, **18 951 millions** de FCFA de titres de transaction, 813 millions de FCFA de billets de trésorerie et de **14 223 millions** de FCFA de créances rattachées.

Au passif, les capitaux propres s'établissent à 140 038 millions de FCFA contre 103 002 millions de FCFA au 31 décembre 2022. Ils sont constitués du capital libéré, des réserves et des écarts de réévaluation pour 124 751 millions de FCFA ainsi que de l'excédent des produits sur les charges de l'exercice en cours pour 15 287 millions de FCFA.

Le tableau ci-dessous présente le bilan de la CDC Bénin au 31 décembre 2023.



TABLEAU 5 : BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

MONTANT EN MILLIONS DE FCFA	31/12/2023	31/12/2022
ACTIF		
Caisse, Trésor Public, Banques	26 431	89 586
Placements financiers	631 610	649 230
Dépôts à terme	231 100	241 610
Titres obligataires	366 523	369 674
Billets de trésorerie	813	-
Titres de transaction	18 951	25 194
Créances rattachées	14 223	12 752
Prêts aux établissements de crédit et assimilés (*)	47 345	-
Prêts aux entreprises (**)	53 664	696
Participations	118 440	91 178
Immobilisations incorporelles	74	44
Immobilisations corporelles	55 059	4 645
Autres actifs	26 064	20 389
TOTAL DE L'ACTIF	958 687	855 768
PASSIF		
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Trésor Public, Banques	-	-
Passifs financiers	818 649	752 766
Dettes envers la clientèle	134 711	147 603
Autres passifs	71 675	19 941
Engagements à long terme CNSS	611 986	584 805
Autres engagements à long terme (Contrats de location)	277	417
TOTAL DU PASSIF	818 649	752 766
Capital libéré	77 625	77 625
Réserves	24 245	9 310
Écarts de réévaluation instruments financiers	22 881	1 132
Résultat net	15 287	14 935
TOTAL CAPITAUX PROPRES	140 038	103 002
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	958 687	855 768

(*) Les prêts comprennent les créances rattachées et les dépréciations.

Source : Département des Finances

3.1.2 COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023

Au 31 décembre 2023, l'exploitation de la CDC Bénin a dégagé **un résultat net bénéficiaire de 15 287 millions de FCFA** contre 14 935 millions de FCFA à la même période de l'année 2022.

Ce résultat excédentaire provient de

l'effet conjugué des produits nets (18 349 millions de FCFA) et des charges d'exploitation (2 847 millions de FCFA).

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat de la CDC Bénin au 31 décembre 2023.

TABLEAU 6 : COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

MONTANT NET EN MILLIONS DE FCFA	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts et produits assimilés	40 203	36 798
Intérêts et charges assimilés	22 320	20 612
Résultat net d'intérêts (a)	17 883	16 186
Commissions (produits)	986	1 369
Commissions (charges)	521	559
Résultat net des commissions (b)	465	810
Produits sur opérations de charge	-	-
Pertes sur opérations de charge	-	-
Résultat net de change (c)	-	-
Dividendes reçus (d)	-	-
Produits net bancaire (a) + (b) + (c) + (d)	18 348	16 996
Autres produits ordinaires	1	5
TOTAL DES PRODUITS NETS	18 349	17 001
Frais généraux	2 603	1 807
Autres charges ordinaires	-	-
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	244	242
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	2 847	2 049
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	15 502	14 952
Coût du risque	215	17
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	15 287	14 935
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	-	-
RÉSULTAT NET	15 287	14 935

Source : Département des Finances

3.1.3 RATIOS FINANCIERS ET PRUDEN- TIELS

3.1.3.1 SITUATION DU PORTEFEUILLE AU 31/12/2023

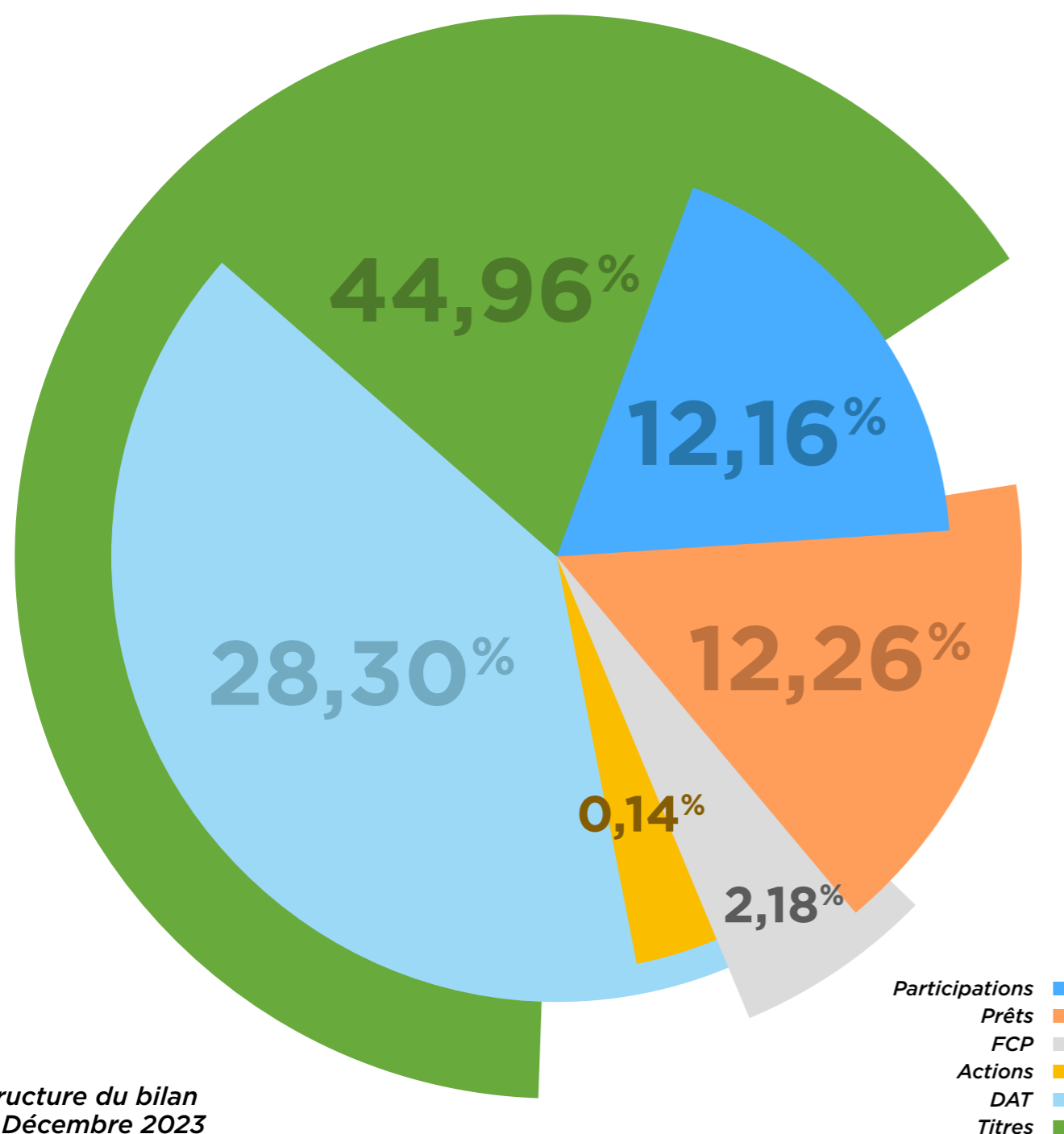
Répartition du portefeuille au bilan et hors bilan

A la fin de décembre 2023, le portefeuille global est chiffré à FCFA 1 006,4 milliards de FCFA (hors créances rattachées). Les

engagements au bilan représentent 81% du portefeuille global contre 19% pour le hors bilan.

De façon générale, on note une hausse significative de la valeur du portefeuille de 23% par rapport à celle de fin décembre 2022 qui était chiffrée à 821,20 milliards de FCFA

**GRAPHIQUE 6 : DECOMPOSITION DU
BILAN AU 31 DECEMBRE 2023**



Structure du bilan
31 Décembre 2023

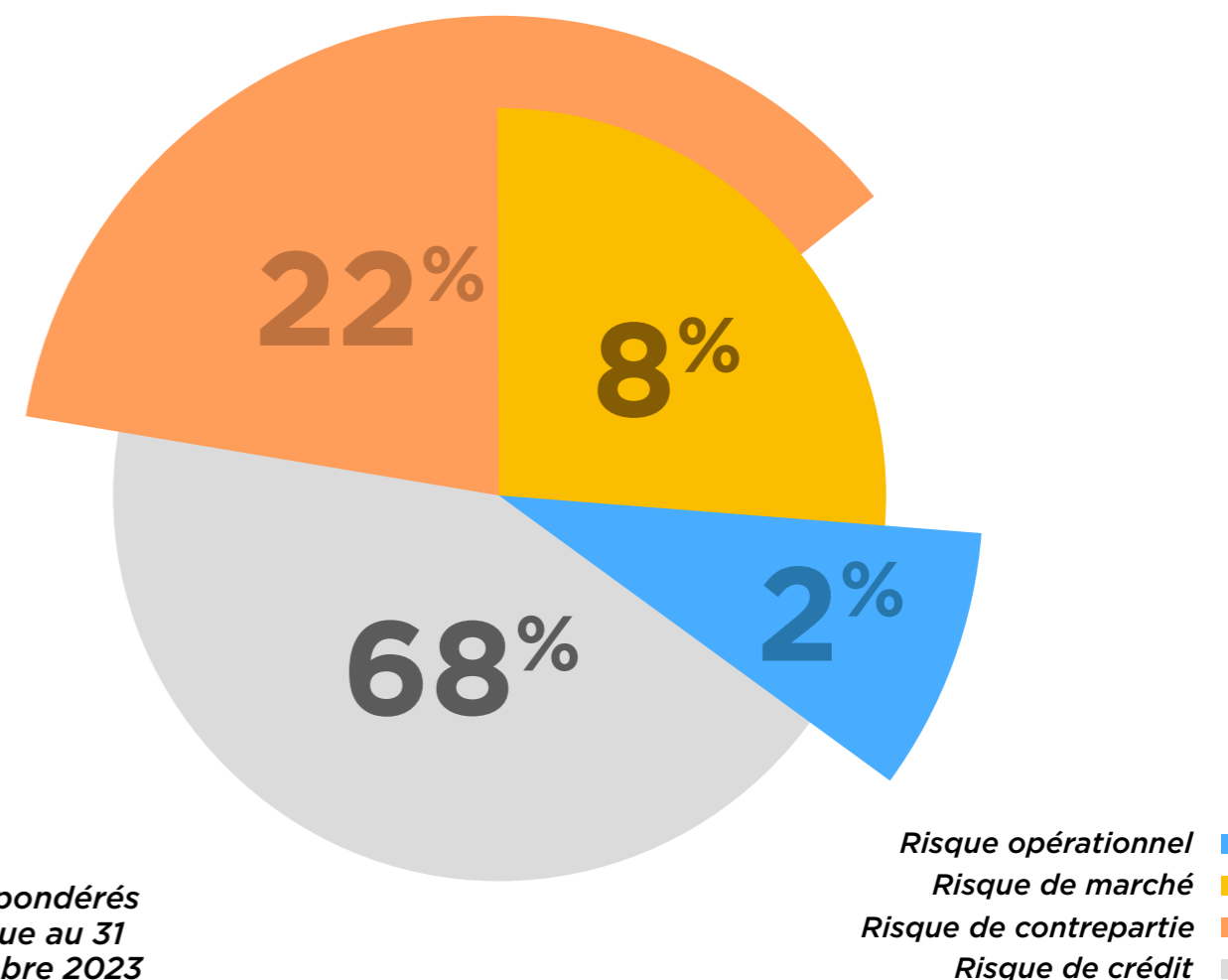
Actifs pondérés aux risques de la CDC Bénin

Les expositions au bilan et hors bilan de la CDC Bénin pondérées en fonction des risques qu'elle encourt sont évaluées à 116,62 milliards de FCFA. Ce montant définit le niveau de risque de la Caisse à partir duquel est calculé son ratio de solvabilité.

En raison de nos encours de prêts, dépôts à terme et des engagements de garantie donnés, le risque de crédit représente 68% de l'exposition totale pondérée au risque de la Caisse.

Il est suivi du risque de contrepartie induit par les prises de participations stratégiques qui représentent 22 % de l'exposition totale pondérée au risque de la Caisse.

**GRAPHIQUE 7 : ACTIFS PONDÉRÉS
DES RISQUES**



Actifs pondérés
au risque au 31
Décembre 2023

Au 31 décembre 2023, la CDC Bénin dispose dans la limite de ses fonds propres, de la capacité de financer les grands projets d'infrastructures, en appui aux politiques publiques, tout en assurant l'équilibre au niveau de l'ensemble de ses indicateurs de risques prudentiels et réglementaires.

3.1.3.2 RATIOS FINANCIERS

La CDC Bénin étant toujours dans sa phase d'opérationnalisation, ses ratios financiers affichent dans l'ensemble un niveau satisfaisant.

TABLEAU 7 : SITUATION DE QUELQUES AGREGATS ET RATIOS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2023

RATIOS DE GESTION	SEUIL	31/12/2023	31/12/2022
Taux de rentabilité *	>3,1%	4,8%	5,0%
Coefficient net d'exploitation	<65%	15,5%	12,1%
Return on Asset *	>1%	1,6%	1,7%
Return On Equity *		10,9%	14,5%
Marge Nette d'intérêt*		2,1%	2,2%
Surface financière	>2%	14,6%	12,0%
Rentabilité d'exploitation		83,3%	87,9%

(*) Indicateur annualisé

L'analyse détaillée des indicateurs se présente comme suit :

● **TAUX DE RENTABILITÉ**

Le taux de rentabilité au 31 décembre 2023 ressort à 4,8 % contre 5,0 % à fin 2022. Ce taux qui rapporte les intérêts perçus aux actifs financiers est supérieur au taux moyen d'endettement de l'Etat situé à 3,13 % au 31/12/2023.

● **COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION**

Pour une norme de 65%, le coefficient net d'exploitation qui rapporte les charges d'exploitation au produit net bancaire ressort à 15,5 % contre 12,1 % affiché pour l'exercice 2022. Cette évolution est liée essentiellement à l'effet complet sur une année des recrutements nécessaires à l'opérationnalisation de plusieurs départements dans le cadre du développement des activités de la Caisse. En effet, dix-huit (18) personnes ont été recrutées en août et septembre 2022 pour renforcer les départements, et deux (02) autres en 2023.

● **RATIO DE RENDEMENT DE L'ACTIF (RETURN ON ASSET)**

La rentabilité économique (ROA) qui indique le rendement des moyens mis en œuvre pour déployer l'activité de la Caisse, est restée stable à 1,6 % sur la période 2022-2023.

● **RATIO DE RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES (RETURN ON EQUITY)**

Le ratio de rendement de l'actif net est une mesure de la performance financière calculée en rapportant le résultat net aux capitaux propres. À fin décembre 2023, il est de 10,9% contre 14,5% au 31/12/2022. Cette baisse de rendement est liée à la nature et au stade de maturité des projets financés (Greenfield) par la CDC Bénin. Ces projets sont pour la plupart en phase de construction.

● **RATIO DE SURFACE FINANCIÈRE**

Une solidité financière confirmée entre ces deux dates avec un ratio de surface financière qui s'est établie à 14,6% au 31/12/2023. Ce ratio qui rapporte les capitaux propres au total bilan est supérieur au seuil souhaitable de 2% pour les banques en matière de fonds propres.

● **RENTABILITÉ D'EXPLOITATION**

La rentabilité d'exploitation qui rapporte le résultat net au Produit Net Bancaire, est de 83,3% à fin décembre 2023 contre 87,9% en 2022. Elle confirme la solidité de l'ensemble des opérations réalisées par la Caisse.

3.1.3.3 RATIOS PRUDENTIELS

La situation des principaux ratios prudentiels suivis rigoureusement par la CDC Bénin est reprise dans le tableau ci-dessous :

● **le ratio de solvabilité CET1** (Common Equity Tier 1) rapporte les fonds propres de base (Common Equity Tier 1 (CET1) à la somme des Actifs pondérés au risque ;

● **le ratio minimum de solvabilité** rapporte les fonds propres réglementaires à la somme des Actifs pondérés au risque ;

● **le ratio de levier bâlois** exprimé en pourcentage, rapporte les fonds propres de base à l'exposition totale (bilan et hors-bilan).

TABLEAU 8 : LES RATIOS DE SOLVABILITÉ AU 31 DECEMBRE 2023

CATÉGORIES DE FONDS PROPRES	MINIMUM REQUIS PAR BALE 2&3	MINIMUM REQUIS PAR LA BCEAO	RATIOS APPLIQUÉS PAR LA CDCB	DÉCEMBRE 2023	DÉCEMBRE 2022
Fonds Propres CET1	4,5%	5%	6,5%	54,9%	57,1%
Fonds propres Tier 1	6%	6%	8%	54,91%	57,1%
Fonds propres réglementaires (ratio minimum de solvabilité)	8%	9%	10%	54,9%	57,1%
Volant de conservation	2,50%	2,5%	2,5%		
Fonds propres réglementaires (ratio minimum de solvabilité) + coussin de conservation 1		11,5%	12,5%	54,9%	57,1%
Volant contracyclique	[0-2.5] %		2,5%		
Surplus pour risque systémique	[0-5] %		5 %		
Ratio minimum de solvabilité (+ les volants et coussins)			20 %	109,7%	114,2%
Ratio de levier bâlois	3 %	3 %		16,2%	14,1%

Source : Département Analyse et Gestion Risques

L'analyse détaillée des ratios prudentiels se résume comme suit :

● **Ratio de solvabilité**

Au 31 décembre 2023, les ratios de solvabilité (CET 1, et global) calculés en mode standard ressortent respectivement à 54,9% (contre 57,1% en 2022) et 109,7% (contre 114,2% en 2022), très largement au-delà de son seuil interne fixé à 6,5% et 20%.

Ces seuils internes sont au-delà des seuils réglementaires de 4,5% (solvabilité CET1) et de 10,5% (solvabilité globale minimum) fixés par les normes baloises.

La baisse du ratio de solvabilité entre les deux périodes se justifie essentiellement par les besoins en fonds induits par les différents projets financés par la Caisse au cours de l'année.

Cette situation confirme la position de la Caisse en tant qu'investisseur et instrument de développement économique.

● **Ratio de levier**

Le ratio de levier de la CDC Bénin ressort à 16,2% au 31 décembre 2023, et demeure largement supérieur au seuil de 3% exigé par les normes internationales baloises. Ceci confirme la maîtrise de la croissance de son bilan au regard des fonds propres par la Caisse.

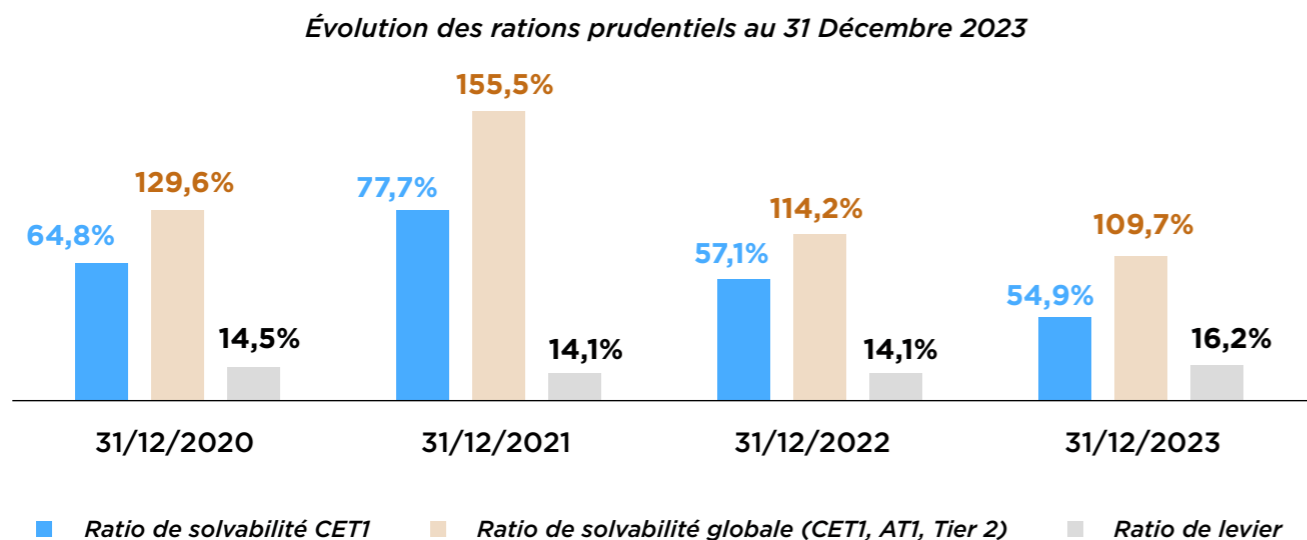
Le tableau repris ci-dessous présente l'évolution des ratios prudentiels de la CDC Bénin sur les trois (03) dernières années.

TABLEAU 9 : ÉVOLUTION DES RATIOS PRUDENTIELS AU 31 DECEMBRE 2023

	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	Seuil
Ratio de solvabilité CET1	77,7%	57,1%	54,9%	>=6,5%
Ratio de solvabilité globale (CET1, AT1, Tier 2)	155,5%	114,2%	109,7%	>=20%
Ratio de levier	14,1%	14,1%	16,2%	>=3%

Source : Département Analyse et Gestion Risques

GRAPHIQUE 8 : ÉVOLUTION DES RATIOS PRUDENTIELS AU 31 DECEMBRE 2023



3.1.3.4 RATIOS DE LIQUIDITÉ

Deux indicateurs sont généralement utilisés pour apprécier la couverture du risque de liquidité à savoir : le ratio de liquidité Court Terme (Liquidity Coverage Ratio-LCR-) et celui de liquidité long terme (Net Stable Fund Ratio -NSFR-).

Le ratio de liquidité court terme rapporte les actifs non grevés considérés comme étant des actifs liquides de haute qualité au total des sorties nettes de trésorerie (en cas de stress) sur les 30 jours. Quant au ratio structurel de liquidité à long terme qui complète le ratio de liquidité de court terme, son but est d'assurer un « financement stable qui lui permet de poursuivre sagement ses activités pendant une période de 1 an dans un scénario de tensions prolongées ».

Au 31 décembre 2023 les ratios LCR (Liquidity Coverage Ratio) et NSFR sont largement au-delà du seuil réglementaire de 100%, et confirment la forte position de liquidité de la CDC Bénin tant sur le court terme (30 jours) que sur le long terme (1 an et plus).

Les chiffres ci-dessus passés en revue montrent la capacité de la Caisse à assurer une gestion prudente et optimale des ressources collectées, dans un cadre d'appétence aux risques entièrement formalisé.

4.

ENGAGEMENT RSE ET DEVELOPPEMENT DURABLE



4. ENGAGEMENT RSE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Citoyenne et responsable, la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) s'est davantage engagée à prendre en compte les enjeux de développement durable lors de l'exécution de ses diverses activités. Au-delà de ses performances financières, l'Institution, a consolidé sa démarche RSE au travers d'actions à impact en faveur de la société, de l'environnement et de l'ensemble de ses parties prenantes.

Ces actions ont été matérialisées par le renforcement de la culture et de la cohésion d'équipe, l'élargissement des critères RSE lors de l'évaluation des projets, le don d'équipements médicaux aux deux hôpitaux publics majeurs du Bénin, le don de kits scolaires aux apprenants atteints d'un handicap visuel, les campagnes de sensibilisation sur les cancers du sein, du col de l'utérus, de la prostate, et des gestes éco-responsables à adopter au quotidien au bureau.

En devenant l'une des premières institutions sélectionnées par la BAD pour bénéficier de l'Initiative pour les Banques vertes africaines, la CDC Bénin en sa qualité d'Investisseur Socialement Responsable (ISR), contribuera davantage à une croissance résiliente, verte et durable en vue de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

La stratégie de la CDC Bénin est clairement définie et formalisée (mission et vision) : « **Être une institution financière de renom, tiers de confiance et investisseur durable, au service du développement économique et social du Bénin** ». L'institution s'est dotée d'un plan stratégique 2021-2025 ambitieux (qui a fait l'objet d'une revue à mi-parcours à fin 2023), avec l'objectif de mobiliser 1 177 milliards de FCFA et d'investir 1 000 milliards de FCFA dans l'économie d'ici fin 2025.

4.1 CONTEXTE DU PAYS ET DE L'INSTITUTION

Comme appréhendé dans les pages précédentes, la CDC Bénin est une jeune institution financière publique à caractère spécial créée en 2018. Investie d'une mission d'intérêt général, elle est chargée d'apporter des solutions novatrices à la problématique de financement des investissements au Bénin. Elle assure la mobilisation et la gestion sécurisée de l'épargne et de tous les fonds réglementés (fonds de retraites et fonds des professions judiciaires, etc.), qu'elle fructifie et canalise pour financer le développement accéléré des secteurs public et privé, en vue de l'atteinte rapide des objectifs économiques et sociaux du Bénin. Sur les aspects de durabilité, le Bénin à travers sa Contribution Nationale Déterminée (CDN) a pris l'engagement de réduire ses gaz à effet de serre (GES) de 20,15% d'ici 2030 et des progrès ont été réalisés par le pays dans la définition des priorités en matière de croissance verte et d'action climatique.

L'exécution des métiers de la CDC Bénin, engage la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), car les projets qu'elle finance engendrent des impacts immédiats et à long terme sur la société et l'environnement. Or la CDC Bénin, conformément à sa doctrine d'investissement, est résolument déterminée à prendre en compte systématiquement les enjeux de développement durable, dans sa gouvernance et ses décisions de financements et d'investissements. C'est pourquoi, elle s'est dotée de lignes directrices qui lui permettront d'avoir une bonne organisation et un impact durable sur la société et la préservation de l'environnement, notamment à travers sa stratégie RSE et sa politique ESG.

4.2 VISION ET POLITIQUE RSE

La CDC Bénin s'engage à intégrer les principes de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au cœur de ses opérations et de ses stratégies d'investissement. La vision de l'institution est guidée par l'ambition de contribuer acti-

être impliquées dans la mise en œuvre de projets et en amont dans la prise de décisions. C'est l'objet même de la **gouvernance éthique (c)** qui implique des pratiques de gestion transparentes, responsables et équitables. Cette **équité sociale (b)** se traduit par la justice et l'inclusion en visant à garantir que tous les individus ont accès aux mêmes opportunités et bénéficient du **développement durable** qui ne saurait se faire au détriment de notre planète et de ses ressources naturelles. Les actions visant à réduire la pollution, à protéger la biodiversité et à lutter contre le changement climatique constituent cette **durabilité environnementale (a)**.

En somme, ces quatre notions sont interconnectées et contribuent ensemble à la réalisation d'un développement durable équilibré et harmonieux.

En forgeant sa stratégie RSE avec ces piliers, la CDC Bénin s'assure que chaque action et décision contribue de manière significative à un développement plus durable et équitable pour le Bénin.

4.3 DIAGNOSTIC DE LA BAD DANS LE CADRE DE LA FACILITÉ VERTE

4.3.1 L'INITIATIVE DE LA BAD POUR LE DÉVELOPPEMENT DES BANQUES VERTES

La CDC Bénin s'engage à être un Investisseur durable, en alliant rentabilité financière et considérations environnementales, sociales et de gouvernance (RSE / ESG) dans ses interventions. Pour accélérer les financements et investissements privés en faveur d'une croissance résiliente et d'infrastructures durables, elle prévoit de mettre en place un instrument appelé « Fonds Vert ».

L'objectif de l'Initiative African Green Finance Facility Fund (AG3F) de la BAD est de renforcer les capacités des institutions financières africaines en matière de finance durable, de structurer et de financer des mécanismes locaux de financement vert pour catalyser les investissements climatiques et mobiliser le secteur privé pour des projets durables.

L'Assistance Technique aidera à établir la facilité verte en définissant des lignes directrices opérationnelles et d'investissement conformes aux meilleures pratiques.

Elle comprend en particulier les trois volets suivants :

- **Structuration opérationnelle** : étude de faisabilité et conception pour la mise en place de la facilité verte, conception, structuration juridique et incorporation de la facilité verte, renforcement des capacités, y compris le déploiement de programmes de formation, de suivi et d'évaluation.

- **Structuration financière** : intégration de l'adaptation et de l'atténuation dans le portefeuille d'investissement existant, cartographie des opportunités d'investissement et développement d'une réserve de projets verts répondant aux besoins nationaux et locaux, planification financière, y compris plan d'affaires, modèle financier et plan de mobilisation des ressources.

- **Soutien politique** : soutien à la création d'un environnement politique et réglementaire favorable, alignement de la stratégie de la facilité verte sur les Objectifs du Développement Durable (ODD) et les objectifs de l'Accord de Paris (tels qu'intégrés dans les contributions déterminées au niveau national des juridictions).

Cette assistance technique sera exécutée en collaboration avec les partenaires susmentionnés et des cabinets spécialisés, dans le cadre de la structuration et l'opérationnalisation du Fonds Vert.

La CDC Bénin a commencé le processus depuis le 06 avril 2023. L'étape du lancement de l'AT avec les Consultants retenus devrait débuter à partir du second semestre et s'étaler sur 9 mois (période indicative).


La mise en place de la Facilité Verte du Bénin se fait en plusieurs étapes :


vement au développement économique durable du Bénin tout en faisant la promotion des pratiques qui respectent l'environnement et valorisent le capital humain.

L'institution croit que son rôle économique et social en tant qu'institution financière nationale lui confère la responsabilité de mener par l'exemple en matière de développement durable.


Au regard de ses métiers et de la cartographie de ses parties prenantes, la démarche RSE de la CDC Bénin repose sur quatre (4) principes fondamentaux qui se présentent comme suit :

a) Durabilité Environnementale

 **Réduction des impacts écologiques.** La Caisse s'engage à minimiser son empreinte carbone à travers des investissements verts et des initiatives visant à réduire la consommation d'énergie, d'eau, de papier, promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et des déchets dans toutes nos opérations.

 **Promotion de la biodiversité.** La Caisse soutient des projets qui préservent et restaurent la biodiversité, renforçant ainsi la résilience écologique de son environnement local. En témoigne sa prise de participation dans l'unité écoresponsable intégrée de transformation d'anacarde de la Société BENIN CASHEW implantée et exploitée dans la Zone industrielle et économique de Glo-Djigbé, ainsi que dans l'unité de transformation d'agrumes dans la commune de ZAKPOTA.


b) Équité Sociale


 **Inclusion financière et sociale.** L'institution œuvre pour que ses services financiers soient accessibles à tous, en particulier aux communautés défavorisées, en promouvant des projets qui stimulent l'économie locale et génèrent des emplois. Le financement des SFD, en l'occurrence PADME favorise l'octroi des microcrédits aux personnes vulnérables.



Santé et éducation. L'engagement envers le bien-être de la communauté se manifeste par son soutien continu à des initiatives en santé et éducation, assurant ainsi un meilleur avenir pour tous.

c) Gouvernance Éthique

 **Transparence et intégrité.** L'institution maintient les plus hauts standards de gouvernance, avec une politique de transparence totale dans ses communications et décisions.

 **Éthique des affaires.** L'institution adhère strictement aux normes éthiques dans toutes ses transactions, ses interactions et ses prises de décisions, renforçant la confiance de ses partenaires et du public. Lesdites normes sont rappelées dans le Règlement Intérieur de la Commission de Surveillance et le Code d'Éthique et de Déontologie du personnel de l'institution. De façon spécifique et pour se conformer au Cadre de Référence International pour la Pratique Professionnelle de l'audit interne et au Code de Passation des Marchés Publics, les auditeurs internes et la Personne Responsable des Marchés Publics mettent en œuvre respectivement le code de déontologie des auditeurs internes et le code d'éthique et de déontologie des parties prenantes aux procédures de marchés publics.

d) Communauté

Qu'il s'agisse des partenaires institutionnels, des fournisseurs ou des clients, la CDC Bénin interagit avec un large panel d'acteurs qui constitue son écosystème. De ce fait, l'Institution dans l'exécution de ses missions et activités, prend en compte et respecte leurs intérêts tout en accordant une importance clé à leurs pratiques socio-environnementales.

Il convient de retenir sur ce volet que **les communautés (d)** locales sont au cœur du développement durable. Elles doivent

- **La CDC Bénin a déjà franchi les étapes 1 et 2 relatives à la phase préparatoire et celle de diagnostic (voir les rapports adressés).**

Elles ont été finalisées respectivement en avril et en juin 2023.

- **Pour les prochaines étapes, 3 et 4, elles concernent la préparation de l'Assistance Technique et le recrutement du consortium de Consultants pour sa mise en œuvre, C'est du ressort de la BAD à travers AG3F.**

Ces étapes sont prévues pour s'achever en mai 2024.

A l'issue de ces phases, ce sera l'étape du lancement de l'Assistance Technique avec le Consortium retenu. Cette étape permettra de réaliser le plan d'Assistance Technique qui prévoit comme mentionné supra, un accompagnement sur la structuration opérationnelle, financière et le soutien institutionnel.

Elle va permettre à l'institution de bénéficier :

- **d'une feuille de route climat ;**
- **d'une construction de la démarche genre et inclusion au niveau des projets ;**
- **d'une mise en place d'un système de management de la durabilité pour l'activité de financement et d'investissement ;**
- **d'une mise en place d'un suivi et reporting de la durabilité ;**
- **d'un renforcement des compétences des collaborateurs en matière de durabilité ;**
- **de la création et de la structuration de la facilité verte ;**
- **de la construction d'un pipeline de projets verts.**

4.3.2 POINTS FORTS IDENTIFIÉS PAR LE DIAGNOSTIC DE LA BAD

A l'issue des phases 1 et 2 qui ont été finalisées par la CDC Bénin telles qu'évoquées plus haut, il est ressorti des points forts de l'institution dans la mise en œuvre de la Facilité Verte.

Parmi les nombreux points forts relevés lors du diagnostic, les suivants ressortent principalement :

- **Une vision claire en matière de durabilité.** La vision de l'institution en matière de transition vers une économie plus durable est de « Devenir un Investisseur Responsable ayant une notoriété internationale, et un acteur de changements positifs dans l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) ». Cette vision se retrouve dans la stratégie de RSE de CDC Bénin qui a été formalisée et approuvée en avril 2023.

- **Une politique ESG a été formalisée en avril 2023.** Elle couvre toutes les activités de financement et d'investissement de l'institution. Celle-ci répond à l'engagement de mettre en œuvre les meilleures règles, normes et standards internationaux dans le domaine de la finance durable.

- **Une expérience dans le financement de projets verts.** La CDC Bénin a mis en œuvre des projets dans le domaine de l'industrie de transformation agroalimentaire (cajou, soja, orange, etc.) permettant aux agriculteurs d'éviter des pertes post récoltes. En partenariat avec le Groupe ARISE, CDC Bénin a financé les unités industrielles de textiles et de cajou implantées sur le site de la Glo-Djigbé Industrial Zone (GDIZ). Ce sont des usines de dernières générations qui assurent le verdissement de l'industrie et la préservation de l'environnement. Dans le domaine des énergies renouvelables, elle a financé un projet de construction et d'exploitation d'une usine de recyclage de déchets plas-

d'une usine de recyclage de déchets plastiques en polypropylène et un projet de construction et exploitation d'une usine de production de câbles électriques, de lampes LED et d'énergie renouvelable.

- **Des défis et besoins en accompagnement clairement définis.** Les défis identifiés par la création de la facilité verte reposent principalement sur une bonne identification et appréciation des projets verts, au regard des standards de finance climat. Cela nécessite donc une organisation plus optimale, un renforcement de capacités, l'apprentissage de bonnes pratiques, la mise à disposition des outils adéquats et un dispositif de suivi-évaluation performant, qui permettront à CDC Bénin de jouer pleinement son rôle en matière de finance carbone.

4.4 ACTIONS CONCRÈTES DE RÉALISATIONS RSE EN 2023

Au cours de l'année 2023, plusieurs initiatives majeures ont été mises en œuvre.

4.4.1 DONATIONS

Des Défibrillateurs Externes Automatiques (D.E.A) pour sauver des vies

A l'occasion de la célébration de l'édition 2023 de la journée internationale des droits des femmes, la CDC Bénin à travers l'Amicale des Femmes du Ministère en charge de l'Economie et des Finances (AFMEF) dont fait partie son capital humain féminin, a offert deux Défibrillateurs Externes Automatiques (D.E.A) à l'Hôpital de la Mère et de l'Enfant (HOMEL) et au Centre National Hospitalier et Universitaire (CNHU) de Cotonou. Ils ont été remis aux responsables de ces deux plus grands centres de santé du Bénin au cours d'une cérémonie solennelle.

Dispositif de premiers secours, conçu pour délivrer un choc électrique aux victimes d'une fibrillation ventriculaire et d'un arrêt

cardiaque, le D.E.A est utilisable par toute personne même non formée pour appliquer pour appliquer les gestes de premiers secours.





D.E.A : DÉFIBRILATEUR EXTERNE AUTOMATIQUE

Par ce don, la CDC Bénin et l'AFMEF ont fait une œuvre utile et salubre qui sûrement permettra de sauver la vie de centaines d'utilisateurs de ces centres de santé.

Remise de kits scolaires aux apprenants du Centre de Promotion Sociale des Aveugles (CPSA) de Sègbèya

Engagée en faveur de l'accès à l'éducation et de l'inclusion sociale, la CDC Bénin, en marge de la rentrée des classes, a offert des kits scolaires (tablettes à cuvettes, de poinçons classiques, de cubes arithmétiques, de calculatrices parlantes, de cubarithmes et de cannes blanches) aux apprenants du Centre de Promotion Sociale des Aveugles (CPSA) de Sègbèya.

« **L'éducation étant l'arme la plus puissante pour changer le monde** », la CDC Bénin est convaincue que ces kits scolaires contribuent à faciliter l'éducation et l'insertion professionnelle de ces apprenants.



REMISE DE KITS SCOLAIRES AUX APPRENANTS VIVANT AVEC UN HANDICAP VISUEL

4.4.2 SENSIBILISATIONS SUR LE TRI ET LA GESTION DES DÉCHETS

L'éducation environnementale est cruciale pour encourager l'adoption d'écogestes au quotidien au bureau. L'Institution a mis en place des bacs à tri conçus localement pour sensibiliser son personnel à la gestion des déchets. Les collaborateurs trient désormais leurs déchets en suivant les consignes affichées sur les bacs. Un système d'ambassadeurs départementaux garantit le respect des consignes de tri. Des initiatives telles qu'un challenge interdépartemental et une communication interne sur l'écoresponsabilité récompensent l'engagement du personnel.

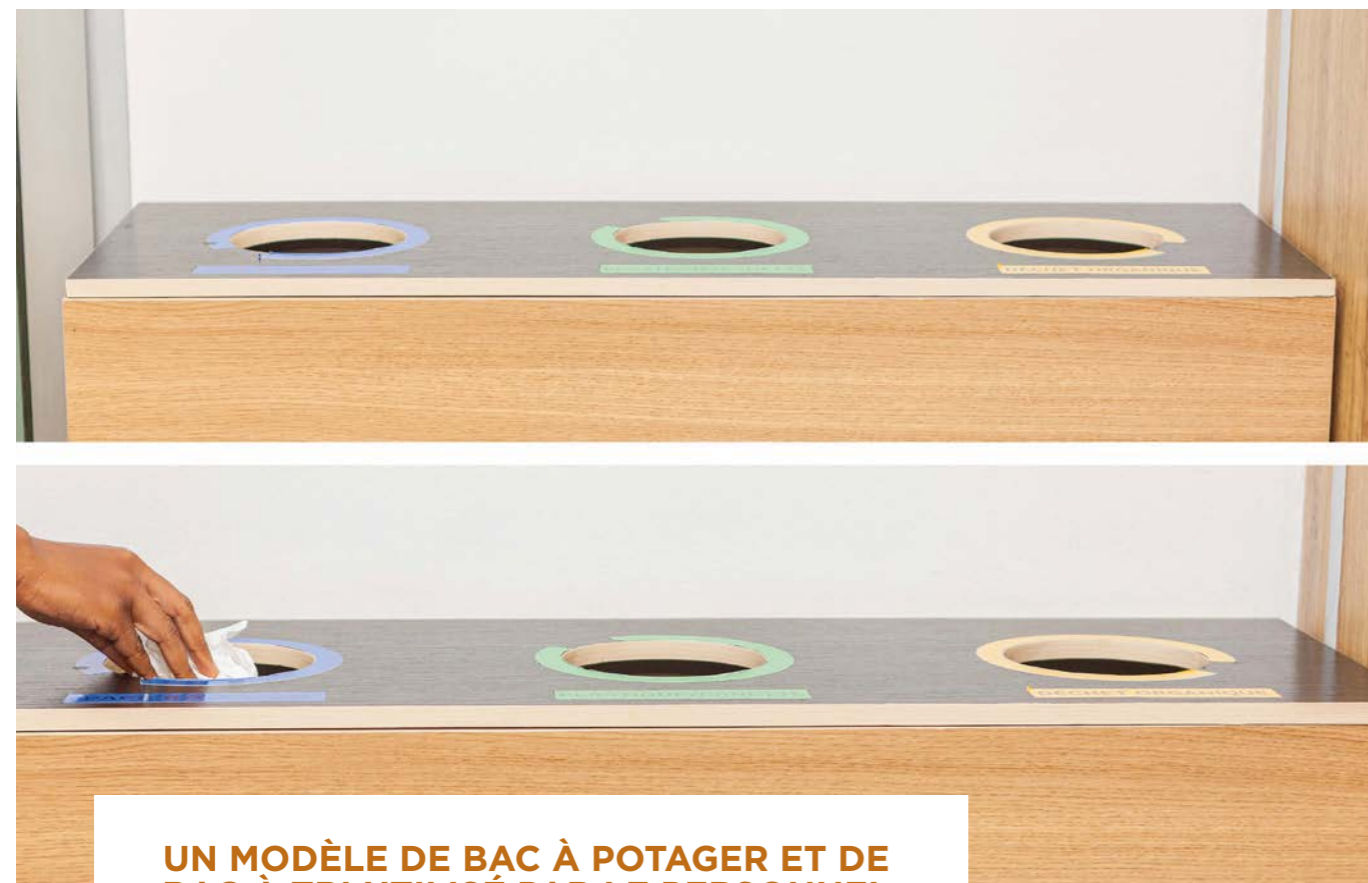
Ces actions ont permis de réduire considérablement la quantité de déchets plastiques produits mensuellement, passant de 600 emballages en 2022 à moins de 20 en 2023.

De plus, les contenants alimentaires sont désormais lavés et réutilisés, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement. Parallèlement, l'Institution a installé des bacs à potager pour promouvoir l'agriculture urbaine durable et l'alimentation saine. Cette initiative encourage la production d'aromates et de légumes locaux tout en renforçant l'esprit d'équipe et en réduisant l'empreinte carbone liée à l'alimentation.

A l'occasion de la célébration de l'édition 2023 de la journée internationale des droits des femmes, la CDC Bénin à travers l'Amicale des Femmes du Ministère en charge de l'Economie et des Finances (AFMEF) dont fait partie son capital humain féminin, a offert deux Défibrillateurs Externes Automatiques

(D.E.A) à l'Hôpital de la Mère et de l'Enfant (HOMEL) et au Centre National Hospitalier et Universitaire (CNHU) de Cotonou. Ils ont été remis aux responsables de ces deux plus grands centres de santé du Bénin au cours d'une cérémonie solennelle.

Dispositif de premiers secours, conçu pour délivrer un choc électrique aux victimes d'une fibrillation ventriculaire et d'un arrêt cardiaque, le D.E.A est utilisable par toute personne même non formée pour appliquer les gestes de premiers secours.



UN MODÈLE DE BAC À POTAGER ET DE BAC À TRI UTILISÉ PAR LE PERSONNEL POUR LA GESTION DES DÉCHETS DE L'INSTITUTION

4.4.3 PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Journée « Portes Ouvertes » en partenariat avec UNICEF Bénin

La CDC Bénin, en collaboration avec l'UNICEF Bénin, a ouvert ses portes à douze enfants âgés de 8 à 12 ans, dans le cadre de la Journée mondiale de l'enfance. Cette initiative avait pour but de leur offrir une expérience immersive et de leur faire découvrir les métiers exercés au

immersive et de leur faire découvrir les métiers exercés au sein de l'institution. Les enfants ont eu l'occasion de visiter les bureaux et de participer à des sessions d'induction dans les différents départements de la CDC Bénin. Ils ont pu interagir avec le personnel, en apprendre davantage sur les activités de l'institution, les projets en cours et les responsabilités professionnelles des équipes.



IMMERSION DES ENFANTS DU STAFF AU COURS DE L'APRÈS-MIDI « PORTES OUVERTES »

Le point d'orgue de la journée « Portes Ouvertes » a été la session d'échanges entre Madame Maryse LOKOSSOU, Directrice Générale de la CDC Bénin et les enfants. Au cours de ladite session les enfants ont posé des questions pertinentes sur le fonctionnement et le mandat de l'Institution, exprimé leurs intérêts par rapport aux projets et reçu des conseils personnalisés de la dirigeante de la CDC Bénin.



La CDC Bénin a connu une troisième année opérationnelle fructueuse, avec un total bilan de **958 687 millions de FCFA** et un résultat bénéficiaire de **15 287 milliards de FCFA**, également marquée par une augmentation significative de son impact économique et social.

Elle a poursuivi la mobilisation des ressources endogènes et approuvé des financements considérables dans divers secteurs tels que l'agro-industrie, l'immobilier, bancaire et financier, conformément à son Plan stratégique 2021-2025.

En mettant l'accent sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), elle s'engage à concilier performance économique et durabilité sociale et environnementale.

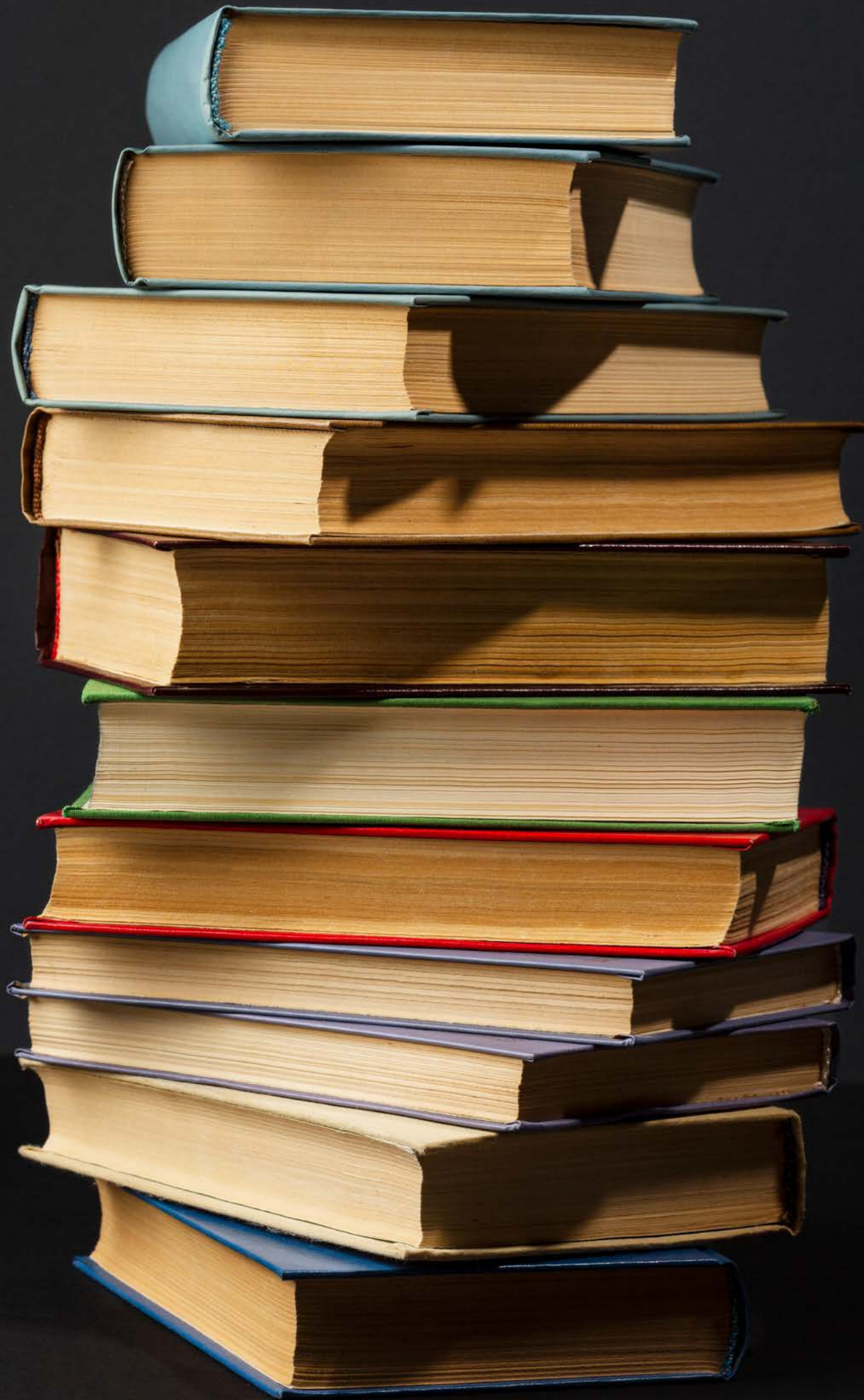
Pour l'avenir, elle vise à renforcer ses fonds propres, à mobiliser davantage de ressources internes et des financements verts, à accroître ses interventions dans les PME, en l'occurrence celles portées par les femmes, tout en consolidant son

son rôle d'investisseur socialement responsable.

Le renforcement du capital humain, la gouvernance, les partenariats institutionnels, l'amélioration des systèmes d'information, la certification aux normes et standards internationaux, sont essentiels pour son évolution et son impact positif.

En combinant ces efforts, elle peut consolider sa position et poursuivre sa mission avec succès.

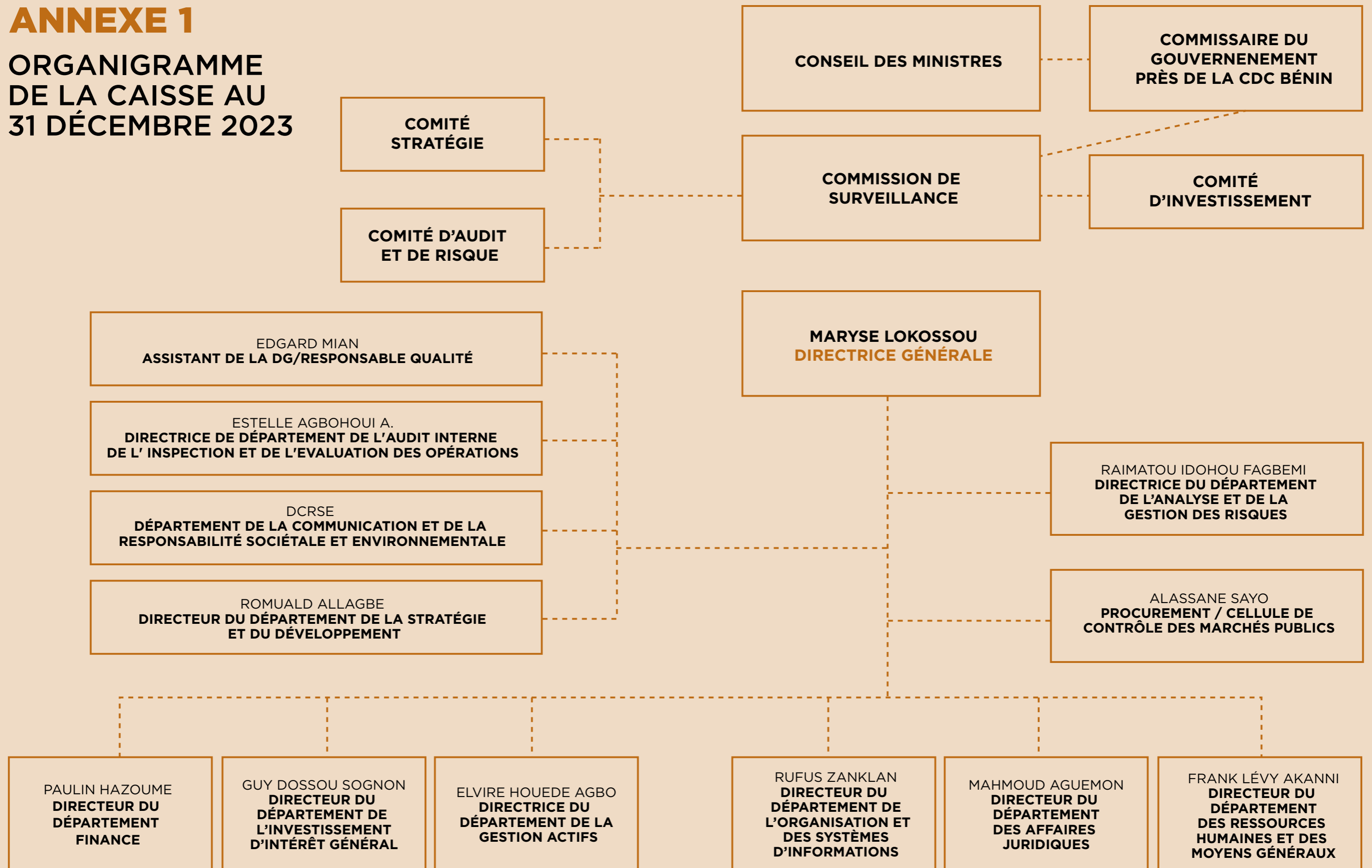
CON-
CLU-
-SION



ANNEXES

ANNEXE 1

ORGANIGRAMME DE LA CAISSE AU 31 DÉCEMBRE 2023



AVENUE JEAN-PAUL II, LOT 20, ZONE
RÉSIDENTIELLE, ÉTAGE DE L'IMMEUBLE « LE JATOBA »

www.cdcb.bj Fax: (229) 21 31 00 53 IFU 4 2020 1119 8896
contact@cdcb.bj Tél: (229) 21 31 00 52 01BP1689 Cotonou (Rép. Bénin)

